



SM le Roi félicite le Président syrien à l'occasion de l'anniversaire de la Fête de l'évacuation

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président de la République arabe syrienne, S.E.M. Ahmed Al-Charaa, à l'occasion du 79e anniversaire de la Fête de l'évacuation, célébrée le 17 avril.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses sincères félicitations et Ses vœux les meilleurs de santé et de bonheur à M. Al-Charaa et de davantage de progrès et de prospérité au peuple syrien frère.

Sa Majesté le Roi réitère au président syrien le soutien constant du Royaume du Maroc à l'intégrité territoriale de la Syrie, à sa souveraineté nationale ainsi qu'aux aspirations de son peuple frère à la sécurité, à la stabilité et à la cohésion nationale, alors que "vous dirigez cette étape délicate de l'histoire de votre pays frère".

Réitérant Ses félicitations au Chef de l'Etat syrien, le Souverain implore le Tout-Puissant de lui accorder succès et réussite dans l'exercice de ses nobles fonctions, au service des intérêts et de la grandeur de la Syrie et de son peuple frère.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10 488

Vendredi 18 Avril 2025

Le Maroc "pays d'origine sûr" sur proposition de la Commission européenne

A nouveau statut nouvelle donne



Page 3



L'Espagne, la Hongrie, la Croatie et le Parlaçen réitèrent leur soutien au plan d'autonomie

Page 4

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des conseillers soulève les questions relatives au retard en matière de réalisation des projets d'infrastructures portuaires et de relogement des familles sinistrées d'Al Haouz

Page 2

Ce que la mort du professeur Hajar murmure
Défi sociétal de transmission des valeurs nobles

Par Abderrazak Hamzaoui

Page 6

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des conseillers soulève les questions relatives au retard en matière de réalisation des projets d'infrastructures portuaires et de relogement des familles sinistrées d'Al Haouz



La modernisation et le développement des structures portuaires du Royaume accusent un retard manifeste du fait de la lenteur et du titubement de l'action du gouvernement en la matière. Telle a été la critique acerbe formulée par les deux conseillers parlementaires, membres du Groupe socialiste-Opposition ittihadie, Essalek El Moussaoui et Ismaël El Alaoui lors d'une séance de contrôle tenue dans l'institution parlementaire.

Le Groupe d'opposition ittihadie a souligné que le secteur des ports, par ailleurs, objet d'une grande course mondiale vers l'épanouissement et l'excellence, se présente comme un levier essentiel de tous les processus économiques de développement « eu égard à son rôle central et crucial dans la facilitation des échanges commerciaux et la consolidation de la connexion logistique ».

Toutefois, indiquent les conseillers usfpéistes, nombre de projets et de programmes déclarés sont hélas toujours suspendus dans « les ports d'attente », pénalisés par un certain nombre de dysfonctionnements structurels profonds pénalisant leur développement et limitant leur rentabilité.

Dans cette veine, le conseiller parle-

mentaire ittihadie, El Alaoui s'est référé au rapport de la Cour des comptes au titre de l'exercice des deux années 2023 et 2024 qui a révélé une grande indigence en matière de mise en œuvre des recommandations de contrôle formulées par l'Institution compétente en la matière, l'activation n'en atteignant que 20% parmi les centaines adressées aux institutions et entreprises concernées.

A cet égard, il a déploré le renoncement du gouvernement quant à la mise en œuvre des Hautes orientations Royales qui mettent l'accent sur la justice spatiale concernant l'investissement maritime, tout en rappelant que « la mer ne se trouve pas seulement à proximité de Tanger et du nord mais il existe également une grande façade atlantique nécessitant l'élaboration de ports performants pouvant rivaliser avec ce qui a été réalisé au Nord ».

Là-dessus, le conseiller parlementaire, membre du Groupe socialiste-Opposition ittihadie a alerté de l'absence de toute stratégie concrète à même de rassembler l'investissement public et la participation du secteur privé, l'Etat supportant la plus importante contribution en matière de prise en charge et de financement des projets d'infrastructures portuaires, à côté néanmoins d'un grand retard dans le processus de réalisation de gros projets tels que le port d'Agadir dont l'étude de faisabilité technique a été conclue depuis bien des décennies...

D'autre part, le conseiller parlementaire, également membre du Groupe socialiste-Opposition ittihadie, Essalek El Moussaoui, a mis l'accent sur la responsa-

bilité du gouvernement s'agissant du processus de repeuplement des zones sinistrées du fait du séisme dévastateur qui a affecté la province d'Al Haouz, en rappelant que cette catastrophe a occasionné un désastre humain exceptionnel, indiquant, à cet égard, que la cadence de la réalisation de tels projets aussi vitaux n'arrive pas à atteindre le niveau escompté dans les instructions Royales claires et précises ayant mis l'accent sur la mobilisation de tous les efforts et potentialités.

L'intervention du parlementaire usfpéiste s'est focalisée, en outre, sur les affres et souffrances des familles logées dans les tentes, confrontées aux conditions climatiques très dures, aux difficultés de livraison des matières premières et au grand retard du repeuplement, considérant qu'en tout état de cause, cette situation porte atteinte à la dignité du citoyen et interroge quant au sérieux de l'exécutif supposé accompagner l'exécution de ses engagements.

Par ailleurs, dans une intervention réactive, le conseiller parlementaire Essalek El Moussaoui a appelé à la constitution d'une commission spéciale à laquelle incombera l'activation accélérée de la cadence des travaux, le traitement de toutes sortes d'en-



traves administratives et techniques obstruant l'exécution des actions préconisées sur le terrain, de même qu'à la diffusion de rapports périodiques précisant les proportions atteintes des réalisations, consacrant, ainsi, la transparence et la reddition des comptes.

Et les deux conseillers parlementaires de conclure que la crédibilité du gouvernement est ainsi mise à l'épreuve, non seulement autour des données et statistiques déclarées mais aussi et surtout autour de sa capacité à mettre concrètement en œuvre des politiques publiques à même de servir l'intérêt des citoyens aussi bien concernant les ports dont le lancement se fait attendre que les zones sinistrées qui scrutent un traitement opportun et équitable.

Rachid Meftah

Le Maroc « pays d'origine sûr » sur proposition de la Commission européenne

A nouveau statut nouvelle donne



La Commission européenne a proposé, début avril, d'inscrire le Maroc sur la liste des "pays d'origine sûrs", aux côtés de six autres dont le Kosovo, la Tunisie, l'Inde et la Colombie. Une désignation qui pourrait avoir des conséquences non négligeables sur la politique migratoire européenne, mais aussi sur le tissu social et politique marocain. Il revient au Parlement et au Conseil européens d'approuver cette proposition.

La Commission européenne justifie cette mesure par le faible taux de reconnaissance des demandes d'asile provenant de ces pays, inférieur à 5%. En 2024, plus de 200 000 ressortissants de ces mêmes pays ont sollicité l'asile dans l'UE. L'objectif est de désengorger les systèmes d'asile nationaux et de réduire la pression sur les infrastructures d'accueil, en particulier dans les pays se trouvant en première ligne comme l'Italie, l'Espagne et la Grèce. Cette proposition s'inscrit dans le cadre du Pacte sur la migration et l'asile, adopté en 2024, dont certaines dispositions ne seront pleinement mises en œuvre qu'en 2026. En attendant, la Commission souhaite anticiper certaines mesures pour répondre à l'urgence migratoire.

Garanties procédurales

Malgré l'accélération des procédures, la Commission assure que chaque demande d'asile continuera d'être examinée individuellement, avec la possibilité de recours devant les juridictions nationales. L'inscription d'un

pays sur la liste des « pays d'origine sûrs » ne signifie pas une exclusion automatique du droit d'asile, mais établit une présomption de sécurité qui peut être contestée par le demandeur.

Un statut qui change la donne

« Cette mesure, initialement adoptée au niveau de chaque pays, a finalement été intégrée au cadre européen suite à l'adoption du Pacte sur la migration et l'asile en 2024. Elle s'inscrit dans une série de réformes plus larges visant à moderniser et à harmoniser les législations relatives à la migration et à l'asile au sein de l'Union européenne, indique Said Machak, enseignant-chercheur en droit international sur la migration et l'asile. Rappelons qu'à cette fin, des dizaines de lois ont été révisées afin d'assurer une plus grande cohérence entre les systèmes juridiques des Etats membres, tout en renforçant leur convergence politique sur ces questions sensibles ».

Pour notre interlocuteur, « l'objectif principal de cette disposition est d'accélérer le traitement des demandes d'asile, ou, pour être plus précis, de permettre un filtrage plus rapide et plus strict des dossiers afin de réduire le nombre de procédures en attente ». « Derrière cette rationalisation administrative se cache une logique avant tout sécuritaire, conforme à l'approche restrictive que l'UE a progressivement adoptée pour maîtriser les flux migratoires. Il ne s'agit pas seulement de simplifier les démarches, mais aussi d'écarter un volume significatif de de-

mandes », nous a-t-il déclaré.

Et d'ajouter que « la question de savoir si le Maroc figure ou non sur les listes établies par l'UE dans ce cadre est secondaire et n'a aucune incidence sur l'image ou la position du Royaume ». « Pour Rabat, cette mesure relève d'une démarche unilatérale et souveraine de l'Union européenne, qui ne remet pas en cause les relations bilatérales entre les deux parties. Le Maroc, qui dispose de sa propre politique migratoire, perçoit cette évolution comme une décision interne à l'UE, sans implication directe sur sa coopération avec Bruxelles », nous a-t-il révélé. Et de préciser : « En somme, cette réforme s'inscrit dans une vision essentiellement sécuritaire, reflétant la priorité accordée par l'UE au contrôle des frontières et à la lutte contre l'immigration irrégulière. Elle illustre une tendance plus large où les considérations de gestion des flux priment sur les approches purement humanitaires, confirmant ainsi l'orientation de plus en plus restrictive des politiques migratoires européennes ».

Une diplomatie de la migration renforcée

Pour d'autres experts, cette proposition s'inscrit dans la continuité des accords bilatéraux signés entre le Maroc et plusieurs pays européens, notamment l'Espagne et la France. Elle renforce le rôle de "gendarme" que le Royaume joue aux portes de l'Europe, en échange de financements européens et de facilités commerciales. "Le Maroc

est un partenaire clé dans le contrôle des flux migratoires en Méditerranée. Cette décision est aussi un signal politique, pour récompenser sa coopération", analyse une source diplomatique européenne.

Mais ce statut pourrait également gêner Rabat. Si l'Etat y gagne en crédibilité diplomatique, il pourrait se heurter à une contestation sociale et politique interne, notamment si les retours massifs de migrants viennent gonfler les rangs des jeunes désœuvrés dans les régions du Nord ou de l'Orient.

Des retours forcés sous surveillance

Sur le terrain, les ONG s'inquiètent déjà des conséquences humaines de cette mesure. "Ce n'est pas parce que le Maroc est stable qu'il n'y a pas de risques individuels : militants, journalistes, personnes LGBTQI+ peuvent être en danger chez eux", prévient une responsable associative à Tanger.

Les expulsions pourraient augmenter, parfois dans des conditions dérogatoires aux droits fondamentaux. Plusieurs cas de renvois controversés ont déjà été recensés ces dernières années, notamment en Italie et en Espagne.

Une jeunesse désabusée

La décision de l'UE intervient dans un contexte où la jeunesse marocaine manifeste un désir croissant de partir, souvent de manière irrégulière. Les opportunités de travail, d'éducation ou de formation professionnelle à l'étranger sont rares, et la fermeture symbolique du droit d'asile pourrait accentuer ce sentiment d'étouffement.

Pour les chercheurs et universitaires, cette décision risque aussi de nourrir une forme de défiance envers les institutions européennes, accusées de favoriser une gestion purement sécuritaire de la migration.

Un signal fort aux conséquences incertaines

En déclarant le Maroc pays d'origine sûr, la Commission européenne fait un pari : celui que le pays pourra encaisser socialement, politiquement et diplomatiquement une nouvelle responsabilité en matière de gestion migratoire. Mais ce statut, aussi stratégique soit-il, pourrait bien avoir des effets pervers, en renforçant l'instrumentalisation des migrants et en exacerbant les tensions sociales internes.

Reste à savoir si le Parlement européen, souvent plus attentif aux droits fondamentaux, validera cette nouvelle architecture migratoire.

Hassan Bentaleb

Réunion à la CEA du Groupe d'experts sous la présidence du Maroc

Examen et validation du rapport africain sur le développement durable

Une réunion du Groupe d'experts a été tenue, mardi et mercredi à Addis-Abeba, pour examiner et valider le rapport africain sur le développement durable qui a été élaboré conjointement par la Commission de l'Union africaine (CUA), le Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD-RBA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD).

Lors de cette réunion tenue, en format hybride sous la présidence du Maroc, cinq objectifs du développement durable (ODD) ont été discutés en l'occurrence l'ODD 3 qui vise à assurer une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, l'ODD 5 qui vise à réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes et autonomiser toutes les femmes et les filles, l'ODD 8 qui cherche à promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous, l'ODD 14 qui vise à conserver et exploiter durablement les océans, les mers et les ressources marines pour un développement durable et l'ODD 17 qui vise à renforcer les moyens de mise en œuvre et à revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.

Le représentant du Maroc a saisi cette occasion pour mettre en exergue les actions entreprises ou qui sont en cours en relation avec les ODDs susmentionnés.

Ainsi pour l'ODD3, le Maroc a mis en exergue la généralisation de l'assurance maladie obligatoire ainsi que le renforcement de l'offre dans le domaine des soins.

En ce qui concerne l'ODD5, le repré-

sentant du Maroc a mis en avant l'existence d'un cadre législatif en perpétuelle amélioration pour la lutte contre les discriminations homme-femme en mettant l'accent notamment sur la Constitution de 2011 qui réaffirme et s'engage à bannir et combattre toute forme de discrimination à l'encontre des femmes.

Il a également cité plusieurs législations qui mentionnent les principes d'égalité entre les deux sexes outre la mise en place de la Commission nationale pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la Femme en 2022.

Récemment Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a donné une nouvelle impulsion à travers le lancement de la réforme du Code de la famille en 2022, a-t-il rappelé, relevant que dans ce sens, un processus, mené de manière collective et participative depuis septembre 2023, est ouvert à la société civile et aux chercheurs, pour préparer les propositions d'amendement du Code de la famille dans le but de renforcer l'équilibre familial en conformité avec la Constitution et les conventions internationales ratifiées par le Maroc.

L'accent a été mis également sur le renforcement de l'accès des femmes à la propriété et au contrôle des terres agricoles.

D'autres mesures ont été aussi prises dans le cadre de la mise en œuvre de l'ODD5 dont le renforcement de la budgétisation sensible au genre et des programmes ont été opérationnalisés pour l'autonomisation économique des femmes et le renforcement de leurs opportunités d'emploi.

Concernant l'ODD8 qui vise la croissance économique et la création de l'em-

ploi, le représentant du Maroc a mis en exergue les tenants et aboutissants de la nouvelle Charte de l'investissement adoptée en 2022 et mise en œuvre progressivement à partir de 2023 et qui marque un tournant dans la stratégie nationale pour attirer l'investissement privé, tant national qu'international, avec pour objectif de dynamiser la croissance économique, créer des emplois et réduire les disparités régionales en visant à atteindre neuf objectifs fondamentaux, à savoir l'accroissement de l'investissement privé pour atteindre un ratio

de 2/3 du total des investissements d'ici 2035 (contre 1/3 actuellement), la création d'emplois durables, notamment pour les jeunes, la réduction des disparités territoriales en orientant les investissements vers les régions moins développées, l'encouragement de l'innovation et la compétitivité des entreprises marocaines, le renforcement de l'attractivité du Maroc en tant que hub régional et continental, l'intégration locale, le développement durable, l'exportation et le développement des entreprises marocaines à l'international.

Examen à l'UA de la coopération entre le Maroc et le Département du développement social

Les moyens de renforcer la coopération entre le Maroc et le Département de la santé, des affaires humanitaires et du développement Social de l'Union africaine (UA) ont été au centre d'un entretien, mercredi au siège de l'organisation panafricaine à Addis-Abeba, entre l'ambassadeur, représentants Permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA, Mohamed Arrouchi et la nouvelle Commissaire en charge de ce département, Amma Twum-Amoah.

A cette occasion, M. Arrouchi a réaffirmé l'engagement du Royaume à accompagner, de manière responsable, les efforts du Département, notamment dans le cadre de la réforme et de l'opérationnalisation de ses agences techniques.

Le diplomate a aussi rappelé le rôle actif joué par le Maroc en matière de gouvernance migratoire, en mettant en avant les bonnes pratiques développées sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Champion de l'Union africaine pour la migration.

Il a également souligné l'importance stratégique de l'Observatoire africain des migrations, basé à Rabat, en tant qu'outil continental d'analyse et d'anticipation.

De son côté, la commissaire Amma Twum-Amoah a salué l'engagement constant du Royaume et le Leadership du Souverain, affirmant que la migration constitue une priorité dans son mandat.

Cette rencontre a été l'occasion de confirmer l'engagement des deux parties à promouvoir une approche humaniste, concertée et solidaire de la migration en Afrique tournée vers la défense des intérêts du continent et ses citoyens.

Clôture des 1^{ères} Assises nationales sur la gestion et la prévention du contentieux de l'Etat

Les travaux des 1ères Assises nationales sur "la gestion et la prévention du contentieux de l'Etat: prélude pour la préservation de la légalité, la stabilité de l'investissement et la rationalisation des dépenses publiques", se sont clôturés, mercredi à Rabat, avec une série de recommandations pour améliorer la performance de l'administration, protéger les fonds publics et renforcer la gouvernance juridique.

Ces recommandations s'inscrivent dans le cadre de la gestion des contentieux de l'Etat selon une approche proactive, basée sur la prévention et la vigilance et l'évaluation de la performance, pour garantir la protection des fonds publics et l'amélioration du climat d'investissement, tout en renforçant la confiance des citoyens dans les services publics.

Ainsi, les participants ont appelé à trouver

un équilibre entre la continuité du service public et le maintien des équilibres financiers d'une part, et la protection des droits des citoyens et la garantie de leurs droits de recours à la justice d'autre part, tout en veillant à immuniser les acquis du Royaume en matière de droits de l'Homme.

Les Assises se sont achevées par la présentation des rapports finaux ayant mis l'accent sur l'importance d'adopter une stratégie nationale intégrée pour consolider la gouvernance juridique, améliorer les performances de l'administration et rationaliser les dépenses publiques, le but étant d'améliorer le climat des affaires et de promouvoir les investissements dans le Royaume.

Dans une déclaration à la presse, l'Agent judiciaire du Royaume, Abderrahman Lamtouni a indiqué que les travaux de cet événement ont été sanctionnés par des

recommandations clés se déclinant en 43 mesures concrètes, notant que ces conclusions sont le fruit d'un travail collectif impliquant divers partenaires des secteurs gouvernementaux, du pouvoir judiciaire, du parlement, des instances constitutionnelles, des établissements publics et des collectivités territoriales.

M. Lamtouni a souligné aussi que les recommandations se veulent une feuille de route intégrée visant à améliorer la gestion et la prévention des contentieux de l'Etat, afin de hisser davantage la qualité du service public, d'aligner l'action de l'administration avec les normes légales, de protéger les fonds publics, de rationaliser les dépenses publiques et de préserver les équilibres financiers de l'Etat.

Au programme de ces Assises figuraient des séances plénières sur "Les bases d'adoption d'une stratégie nationale de gestion et de prévention du contentieux de l'Etat", "Un

benchmark de la gestion du contentieux de l'Etat", "Le cadre juridique régissant la défense des personnes de droit public et les défis posés en matière de gestion des litiges", et "Le rôle de la gestion prévisionnelle des risques juridiques et financiers dans l'amélioration de la gouvernance juridique au sein des services publics".

Des ateliers sur "Les problématiques liées à la gestion du contentieux d'investissement et les modes alternatifs de son règlement", "Le contentieux foncier des personnes de droit public et son impact sur le droit de propriété et les projets d'investissement", "Les problématiques liées à l'exécution des jugements et au recouvrement des fonds publics" ainsi que "Le rôle de la digitalisation dans la gestion optimale et la prévention du contentieux de l'Etat", ont également été à l'ordre du jour.

Sahara marocain

L'Espagne, la Hongrie, la Croatie et le Parlacen réitèrent leur soutien au plan d'autonomie



Espagne

L'Espagne a réaffirmé, jeudi, que l'initiative d'autonomie est "la base la plus sérieuse, réaliste et crédible pour la résolution du différend" régional autour du Sahara marocain.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une rencontre, à Madrid, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le ministre espagnol des Affaires étrangères, de l'Union Européenne et de la Coopération, José Manuel Albares Bueno, a tenu à rappeler que l'Espagne reconnaît l'importance de la question du Sahara pour le Maroc, ainsi que les efforts sérieux et crédibles du Royaume dans le cadre des Nations Unies pour trouver une solution mutuellement acceptable.

A ce titre, l'Espagne considère l'initiative marocaine d'autonomie, présentée par le Maroc en 2007, comme la base la plus sérieuse, réaliste et crédible pour la résolution de ce différend.

Cette confirmation de la position espagnole intervient dans le cadre de la dynamique internationale créée sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en soutien à la souveraineté du Maroc sur son Sahara et à l'initiative d'autonomie comme unique solution à ce différend.

Ainsi, l'Espagne réaffirme de manière indéfectible son soutien à l'initiative marocaine et consolide le momentum international créé, dont "se félicite la dernière résolution 2756 du Conseil de sécurité des Nations Unies" et qui "demande instamment qu'il soit mis à profit".

De par sa position solide et claire en faveur du plan d'autonomie, l'Espagne donne un message fort et important de son engagement à s'inscrire dans cette dynamique internationale, et à contribuer au processus politique en vue de parvenir à une solution définitive, réaliste, basée sur

le compromis au différend régional autour du Sahara marocain.

Hongrie

La Hongrie a réaffirmé, mercredi, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Peter Szijjártó, son soutien au plan d'autonomie présenté par le Maroc en 2007, considérant qu'il "doit être la base pour la solution" de la question du Sahara marocain, dans le cadre des Nations unies.

Le ministre a aussi ajouté que son pays a relevé les positions réaffirmées par les Etats-Unis et la France à cet égard.

Cette position a été exprimée par M. Szijjártó dans une déclaration à la presse, suite à ses entretiens, à Budapest, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Dans la même déclaration à la presse, M. Szijjártó a annoncé qu'il avait instruit l'ambassadeur de Hongrie au Maroc à l'effet d'effectuer une visite au Sahara, à l'instar des ambassadeurs d'autres grands pays dans le Royaume.

En outre, le ministre hongrois a fait part de la décision que les services consulaires de l'ambassade de Hongrie au Maroc seront désormais prodigués à l'ensemble des citoyens marocains dans l'ensemble du territoire du Royaume.

Ainsi, la Hongrie réaffirme de manière claire son soutien au plan d'autonomie et conforte le momentum international créé, dont se félicite la dernière résolution 2756 du Conseil de sécurité des Nations unies qui demande instamment qu'il soit mis à profit.

Croatie

La République de Croatie considère le plan d'autonomie, proposé par le Maroc en 2007 pour régler le différend régional autour

de son Sahara, comme "une bonne base pour parvenir à une solution politique" à cette question. Cette position a été exprimée par le ministre croate des Affaires étrangères et européennes, Gordan Grlic-Radman, dans une Déclaration conjointe adoptée suite à des entretiens, mercredi dans la capitale croate, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

La République de Croatie considère aussi le plan d'autonomie comme "un effort sérieux et crédible" et "une bonne base pour parvenir à une solution politique mutuellement acceptable conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies", a dit M. Grlic-Radman.

Le chef de la diplomatie croate a également réitéré le soutien de longue date de son pays au processus mené par les Nations unies en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable pour les parties.

Les deux ministres ont convenu de l'exclusivité de l'ONU dans le processus politique et réaffirmé leur soutien à la résolution 2756 (2024) du Conseil de sécurité, qui a souligné le rôle et la responsabilité des parties dans la recherche d'un accord réaliste, pragmatique et durable et d'une solution politique basée sur le compromis.

Parlacen

Le Parlement centraméricain (PARLACEN) a affirmé respecter l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc et sa souveraineté sur l'ensemble de ses territoires, réitérant son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie dans les provinces du Sud en tant que "solution réaliste et crédible à ce différend régional".

Exprimée dans la "Déclaration de Laâyoune" adoptée à l'issue des travaux de la réunion conjointe, tenue mercredi à

Laâyoune, en commémoration du 10ème anniversaire de l'adhésion du Parlement du Maroc au Parlacen en tant que membre observateur permanent, cette position met en valeur l'effort de développement socio-économique constaté de visu lors de la visite effectuée par une délégation de cette institution régionale dans les provinces du Sud.

Elle s'inscrit en droite ligne des valeurs du Parlement centraméricain, fondées sur la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, le respect de leur souveraineté, ainsi que la recherche de solutions pacifiques et le dialogue.

La Déclaration, signée par le président de la Chambre des conseillers, Mohamed Ould Errachid, et le président du Parlacen, Carlos René Hernández, a également mis en avant l'initiative atlantique visant à faciliter l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique, dans la perspective d'ériger la façade atlantique du Royaume en hub d'interconnexion logistique avec les pays de l'Amérique centrale, de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Les deux parties ont aussi fait part de leur volonté commune d'intensifier la communication et la coopération autour des questions d'intérêt commun, ainsi que la coordination au sein des forums internationaux, le soutien commun de l'organisation du Forum régional sur l'immigration, prévu fin avril courant en République Dominicaine, comme un rendez-vous annuel pour débattre des questions relatives à la migration et partager les expériences en la matière.

Elles ont souligné l'importance de l'action conjointe pour la mise en œuvre des finalités et objectifs du Forum de dialogue parlementaire Sud-Sud ainsi que l'opérationnalisation du secrétariat général de ce Forum au siège de la Chambre des conseillers.

La position géostratégique du Royaume et son poids sur le plan régional, grâce au leadership de SM le Roi Mohammed VI, le placent en partenaire stratégique dans le continent africain et l'érigent en porte d'entrée sûre vers les pays de l'Afrique et du monde arabe pour les pays de l'Amérique centrale, poursuit la Déclaration, notant que les relations d'amitié et de collaboration entre le Royaume du Maroc et les pays d'Amérique centrale sont fondées sur l'esprit de concertation et de respect de la souveraineté nationale des Etats.

Depuis 2015, le Parlement du Royaume du Maroc est devenu le premier Parlement maghrébin, africain et arabe à rejoindre le Parlacen en tant que membre observateur permanent. Les efforts déployés par les deux parties pour élargir l'éventail des relations bilatérales et multilatérales ont abouti à la création du Forum parlementaire afro-latino-américain (AFROLAC), dont le secrétariat général est basé à la Chambre des conseillers.

"La Déclaration de Laâyoune" a mis en avant le soutien significatif de la Chambre des conseillers à l'action institutionnelle du Parlacen, ajoutant qu'au regard des multiples défis relatifs aux changements géopolitiques partout dans le monde auxquels font face actuellement les peuples d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, la coopération Sud-Sud devient un axe stratégique dans la politique étrangère des pays des deux régions et un choix essentiel pour la promotion du dialogue, de la solidarité et du développement durable.

Ce que la mort du professeur Hajar murmure

Défi sociétal de transmission des valeurs nobles, comment faire ?

Le fracas silencieux: ce que la mort d'un professeur nous murmure: Un matin, une hache s'est levée à l'extérieur d'une salle de classe à Erfoud. Non pas sur du bois, mais sur une vie. Une professeure de formation professionnelle, fauchée par la main de celui qu'elle devait éclairer. A Fquih Ben Salah, un autre professeur, cette fois de mathématiques, a été transporté d'urgence à l'hôpital, blessé, par un élève. A Khémisset, un jeune condamné à six mois pour avoir tenté de tuer son enseignant.

Ces histoires ne sont malheureusement pas des cas isolés. Elles se répètent, elles s'additionnent, et finissent par former une fresque inquiétante. Une onde de choc que certains veulent encore traiter comme des incidents. Mais il y a des silences plus assourdissants que les cris. Car au fond, il ne s'agit pas seulement de justice à rendre, ou de discipline à imposer. Ce ne sont pas des coupables qu'il faut chercher, mais un miroir qu'il faut oser regarder. Ces actes sont des signaux. Des symptômes. Le cri muet d'un système à bout de souffle.

L'approche systémique nous l'enseigne. Pour comprendre un phénomène, il faut descendre. Creuser sous les événements. Lire les tendances. Débusquer les structures invisibles. Et au cœur de ces structures, il y a ce qui guide nos gestes à notre insu : nos croyances. Nos valeurs. Ce tissu mental qui forge une société. Et là, le constat est là. Notre société souffre non pas d'un excès de violence, mais d'un déficit de sens. Les valeurs nobles — respect, patience, écoute, transmission — ne sont plus les piliers. Elles sont devenues des souvenirs. Peut-être est-il temps de les réapprendre. Il faudrait chercher non pas à punir, mais à semer. Replanter dans nos écoles, dans nos foyers, dans nos récits communs ce qui faisait de nous des humains debout. Car sans ces racines, le fruit sera toujours amer.

Tout le monde hoche la tête. Le mal est connu, le constat est partagé. Mais une question persiste, têtue, essentielle: comment fait-on renaître les valeurs quand elles ont déserté les cœurs? C'est là que commence le vrai chantier. Non dans la désignation du coupable, ni dans l'énigme débat sur ce qu'il faudrait croire ou interdire. Mais dans le comment. Ce mot discret, mais fondateur. Un des piliers de la programmation neurolinguistique nous y invite : cessons de nous égarer dans le «quoi» ou le «qui». C'est le chemin, pas la cible, qui mérite



qu'on y dépose notre énergie.

L'histoire de l'humanité nous a livré ses grands bâtisseurs de sens : la religion, la science, la philosophie... et l'art. Mais aujourd'hui, les premières vacillent. Les religions s'entrechoquent dans des clameurs confuses, peinant à offrir une boussole commune. La science, elle, avance, trébuche, se remet en cause, et c'est là toute sa force... mais aussi son talon d'Achille face à ceux qui cherchent des vérités figées. Quant à la philosophie... Qui, sans y être contraint par un programme scolaire, ose encore plonger dans Spinoza, Nietzsche, Ibn Arabi, Aristote ou Platon? La pensée, aujourd'hui, est souvent jugée trop lente pour notre époque pressée.

Reste l'art. Reste la parole. Reste l'histoire.

Pas celle des manuels, mais celle des petites histoires. Celles qui se glissent dans l'oreille et réveillent l'âme. Celles qu'on écoutait, enfants, assis au bord d'un tapis, les yeux grands ouverts face à la voix d'une grand-mère qui savait, elle, transmettre les grandes leçons sans lever le ton.

Qui a oublié Kalila wa Dimna, ces fables persanes d'Ibn al-Muqaffa? Qui n'a jamais souri ou réfléchi en lisant les fables La Fontaine? Ces histoires-là ne sont pas anodines. Elles sculptent les consciences, doucement, mais durablement. Si notre époque peine à trouver du sens, c'est peut-être

la transmission des valeurs. Pas à coups de grands discours ou de dogmes figés. Mais à travers ces petites histoires, celles qui tiennent en quelques centaines de mots, qui se lisent en quelques minutes, mais qui restent des années dans le cœur. Des récits brefs, mais profonds. Des mots simples, mais porteurs de noblesse. Des scènes du quotidien, mais habitées par l'écho de ce qui élève.

Il s'agit d'enraciner le sens dans le souffle court du moment, comme on plante une graine dans une terre qu'on croit stérile. Et si demain, nos enfants retrouvaient le goût du bien à travers une histoire?

Créer des histoires, oui. Des histoires qui portent du sens, qui murmurent des valeurs oubliées, qui réveillent ce qu'il y a de plus noble en nous. Mais cela ne suffit pas. Une graine, aussi rare soit-elle, ne devient pas arbre sans l'eau, la lumière, l'espace pour croître. De même, une histoire — même chargée de vérité — a besoin de terreau pour exister. Elle doit être enseignée, portée, relayée, et non pas laissée au hasard comme un mot lancé dans le vent.

C'est là que tout commence : Dans les salles de classe, où les récits devraient redevenir des outils de construction intérieure. Dans les médias, trop souvent saturés de vacarme, où une histoire juste pourrait créer du silence fertile. Et surtout, dans cette agora moderne que sont les réseaux sociaux, où les influenceurs peuvent être plus que des vitrines: des passeurs de sens. Et sans oublier les personnes publiques qui les incarnent car une valeur ne se transmet pas uniquement en l'affirmant. Elle se diffuse par l'exemple. Elle s'incarne dans les mots qu'on choisit, les récits qu'on élève, les regards qu'on change et les actions qu'on fait. Ce n'est donc pas seulement une question de raconter. C'est une question de cultiver. Et de créer, ensemble, un climat où les histoires vraies ont enfin une chance de fleurir. Autrement nous tendons droit vers des monstres.



Par Abderrazak Hamzaoui
hamzaoui@hama-co.net

Portrait

Tundu Lissu

Après les balles et l'exil, l'opposant tanzanien risque la peine de mort



Criblé de balles, contraint à des années d'exil, détenu à de multiples reprises et désormais inculpé pour "trahison" : Tundu Lissu est une figure tutélaire de l'opposition tanzanienne, irréductible même face à des poursuites passibles de la peine capitale.

Cet avocat de 57 ans avait fait en 2023 son retour après cinq ans d'exil en Belgique



Après avoir été arrêté à six reprises cette même année, sa voiture avait été criblée de balles alors qu'il s'arrêtait devant sa maison dans la capitale tanzanienne Dodoma, le touchant à 16 reprises

avec l'espoir d'"écrire un nouveau chapitre" démocratique en Tanzanie, après que la présidente Samia Suluhu Hassan avait affiché sa rupture avec la politique de son prédécesseur, l'autoritaire John Magufuli, décédé soudainement en 2021.

Mais ces engagements font deux ans plus tard figure de miroir aux alouettes, alors que l'opposant fait face à des accusations aux conséquences létales, à six mois d'élections présidentielles et législatives.

"L'affaire de trahison est un chemin vers la libération", a-t-il déclaré, inébranlable, à ses partisans jeudi, au lendemain de son arrestation après un meeting dans le sud du pays d'Afrique de l'Est, qui connaît ces derniers mois un accroissement de la répression politique.

Les forces de sécurité sont accusées par opposants et défenseurs des droits humains d'avoir multiplié les arrestations arbitraires et d'avoir même commandité des disparitions, voire des meurtres.

M. Lissu, élu à la tête du principal parti d'opposition Chadema en janvier, avait appelé au changement après un nouveau raz-de-marée en novembre dernier à des élec-

tions locales du Chama Cha Mapinduzi (Parti de la révolution - CCM), la formation au pouvoir depuis l'indépendance en 1961. Un scrutin "manipulé", selon l'opposition.

"Nous avons besoin de réformes du système électoral avant les prochaines élections (...) Un échec dans ce domaine signifie qu'il n'y aura pas d'élections", avait-il déclaré.

"Et lorsque nous disons qu'il n'y aura pas d'élections, nous ne parlons pas de boycott. Nous bloquerons les élections par la confrontation", avait-il averti.

Samedi, un responsable électoral a indiqué que le Chadema, de Chama cha Demokrasia na Maendeleo (Parti pour la démocratie et le progrès), serait exclu du scrutin, prévu en octobre, faute d'avoir signé le nouveau code de conduite électoral.

Critique virulent du CCM, Tundu Lissu porte dans sa chair son statut d'opposant.

L'homme, visage rond et court bouc, boîte depuis une tentative d'assassinat, selon lui liée à son activisme politique, qui l'avait laissé pour mort en septembre 2017.

Après avoir été arrêté à six reprises cette même année, sa

voiture avait été criblée de balles alors qu'il s'arrêtait devant sa maison dans la capitale tanzanienne Dodoma, le touchant à 16 reprises.

"Tous mes membres, mes jambes, ma taille, mes bras, mon estomac ont pour ainsi dire été mis en pièces par 16 balles, et donc me recommander et me remettre sur pied a pris du temps", avait-il expliqué à l'AFP trois ans plus tard.

Il était toutefois brièvement revenu en Tanzanie en juillet 2020 pour concourir à l'élection présidentielle face au chef de l'Etat sortant John Magufuli, au pouvoir depuis 2015 et qu'il qualifiait de "dictateur".

Mais il n'avait pu contre-carrer la réélection - avec un score officiel de 84% des voix - de celui qui était surnommé "le Bulldozer". Un résultat également contesté par l'opposition, qui avait organisé des manifestations.

Visé par des menaces de mort, Tundu Lissu s'était alors réfugié chez des diplomates étrangers, avant de quitter le pays.

M. Lissu, né en 1968 dans un petit village du centre du pays, raconte avoir grandi dans la ferme familiale et pris soin du bétail, tout en allant à

l'école. C'est en écoutant les informations à la radio et en lisant qu'il dit avoir pris goût à la politique.

Après des études de droit à l'Université de Dar es Salaam, il se spécialise dans les droits humains et le droit de l'environnement.

Il travaille sur les questions environnementales entre 1999 et 2009 pour le groupe de réflexion américain World Resources Institute (WRI) et l'Equipe d'avocats d'action environnementale (LEAT), une ONG de juristes défendant les droits des communautés rurales pauvres.

Son militantisme le mènera à la politique.

Ce père de deux enfants, marié à une avocate, est élu en 2010 député de sa ville natale de Singida, avant d'être déchu en 2019 en raison de son absence du pays. Il gravit néanmoins les échelons au sein du parti Chadema.

Tundu Lissu "est la seule personne au monde à avoir survécu à 16 balles", assure sur X Peter Madeleka.

Et cet avocat tanzanien critique du gouvernement de s'interroger : "L'affaire de trahison parviendra-t-elle à lui coûter la vie ? Attendons que le tribunal fasse son travail."

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Jeux & Loisirs

AMALGAMÉ	EN VITESSE	CHEVROTE	COULE EN FRANCE	FIN DE VERBE	TRAIN À GRANDE VITESSE	DAKOTA	PEINTRE APPRENTI JEU	HERMÉTIQUE
LUXURE								
						VEINE		
DOUBLE	ROMAINS FILM			APERÇU EN TÔLE		OBSERVA	DÉDUIS-ENT	
SIFFLÉ EN TOURNÉE					GAZ RARE ÉTEND-ARD			
		À L'ENVERS: THUNE				DE BAS EN HAUT: HÔPITAL	LETTRES DE TACITE	
ÈRE			LETTRES DE FÈS	VOYELLES PARTIE DE FOOT			EN DEHORS AUSSI SEC	
CHOISI								
LIONS	TRANCHÉ		SOURCE					
						EN CULTURE		DARONNE
DÉMONSTRATIF INVERSÉ		CHANCE	FIN DE MALADIE	AMOUR VACHE		BALAI	NOM DE GUERRE	
						ASSISTE LE MÊME		
CORNIA-LID	PART			LAVER				
CABOCHE				EN VEDETTE		CIRCULE EN SUÈDE		

Solution mots flechés d'hier

SOPHIS TIC RELIÉ	PRÉCIP ICE	A	LETTRES D'ÉTÉ	PIRE D'ÉTÉ	PROFANE DE SÉCESS ION	EN VITESSE	LETTERS D'ÉTÉ	CACHET FONAL
TÉLÉ- GRAMME	C	A	B	L	E	R	E	C
L	E	I	V	R	E	S	S	E
ARTICLE TRISÈME	R	O	M	O	I	E	N	O
H	E	R	E	S	N	E	R	O
MISÉRA BLE	S	P	E	C	I	A	L	E
PROFANE DE CLAN	T	O	T	E	M	C	A	G
H	E	U	R	E	B	A	D	N
CHANCE NOU	M	O	B	N	U	B	I	L
D	O	P	O	E	T	E	I	N
PARTIE DE SÉCÈLE	I	D	U	E	D	E	V	
PORTEUR DE FORTUNE	N	U	I	R	E	O	R	N
RÈVE	S	O	N	G	E	N	A	L

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadja Halafi
Mariama Farki
Elkardoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tibaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Ladyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P: 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gabs

Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdad
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse 130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Juste devant vous !
- 2- Exhalaisons
- 3- Repose - Mat
- 4- Circuit
- 5- Demi esclave - Paris
- 6- Sou roumain - Note - Gagna
- 7- Enzymes - Mi mois
- 8- La dernière - Manche
- 9- Renvoi - Sphérique - Réfléchi
- 10- Des étoiles peuvent l'être

VERTICALEMENT

- 1- Le premier pouvoir
- 2- Singées - Nickel
- 3- Elèverez
- 4- Personnel - Font la nef - Forme d'être
- 5- Manque - Présent
- 6- Tergiversent
- 7- Sortis - Petit cube
- 8- Chargés
- 9- Très chères
- 10- Abréviation chrétienne - Cardinal - Bee de labo

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	I	N	D	I	C	A	T	I	O	N
2	M	O	U	R	I	R		N	I	E
3	P	U		R	G		A	C	N	E
4	E	R	R	E	U	R		I	T	
5	T	R	I	E	E		O	D	E	S
6	R	I	A	L		O	P	E		T
7	A	S		L	A	T	E	N	T	E
8	N		D	E	S	E	R	T	E	R
9	T	R	E	S		R	E		N	E
10	S	A	S		M	A	S	S	U	E

Grilles de sudoku

Facile

5				8	3			
9	6			3	7	1		
				1	9			7
	7	2		5				9
4		5	1		6	7		3
1				9		5	6	
2			9	7				
		1	8	2			5	6
		9	4					8

Moyen

4								1
6	3			2		8		7
5				1	7	6		
			4	8	2			9
	4		1	7	6			
		4	2	6				8
7	2		9				3	4
	9							5

Difficile

	8		3		6			9
	5		2			3		
4					7			
9			4			2		
5								1
		7		9				5
			6					9
		5		8				1
7	9		4					6

Expert

	8			1				7
6								9
1	2		3	4				
	5					4	2	
			7		2			
	6	1						7
				6	8		1	3
	1							6
9				3				8

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	6	3	7	5	1	2	9	4
5	1	2	4	3	9	7	8	6
4	7	9	6	8	2	3	1	5
3	5	6	1	7	8	9	4	2
7	4	1	9	2	3	6	5	8
9	2	8	5	4	6	1	3	7
1	9	5	2	6	4	8	7	3
2	8	7	3	9	5	4	6	1
6	3	4	8	1	7	5	2	9

Moyen

8	4	5	2	6	7	3	9	1
6	1	7	9	3	8	5	2	4
9	2	3	1	4	5	6	7	8
3	8	2	7	1	9	4	5	6
4	9	6	5	2	3	8	1	7
5	7	1	4	8	6	9	3	2
1	6	4	3	5	2	7	8	9
2	5	9	8	7	4	1	6	3
7	3	8	6	9	1	2	4	5

Difficile

7	3	4	2	5	8	6	1	9
9	8	2	3	1	6	5	7	4
5	6	1	7	9	4	3	2	8
2	1	3	6	8	9	7	4	5
6	4	5	1	7	3	8	9	2
8	9	7	5	4	2	1	3	6
1	2	9	8	6	7	4	5	3
4	5	8	9	3	1	2	6	7
3	7	6	4	2	5	9	8	1

Expert

4	1	5	8	9	7	3	2	6
2	7	6	3	1	5	8	4	9
8	3	9	4	6	2	5	7	1
3	9	1	2	8	4	7	6	5
7	4	2	6	5	3	9	1	8
6	5	8	1	7	9	4	3	2
1	8	7	9	4	6	2	5	3
9	2	4	5	3	1	6	8	7
5	6	3	7	2	8	1	9	4

Economie

Le PIB en hausse de 3,6% au quatrième trimestre 2024

L'économie nationale a enregistré une croissance de 3,6% au quatrième trimestre 2024, en variation annuelle, soutenue par une amélioration de la demande intérieure, selon les chiffres publiés par le Haut-commissariat au plan (HCP).

Cette progression, plus modérée par rapport à celle du trimestre précédent (+4,2%), s'est établie cependant au-dessus de la performance moyenne enregistrée au premier semestre 2024.

Le renforcement de la demande intérieure a été équilibré et soutenu à la fin de 2024. La relance de la consommation des ménages s'est maintenue dans un contexte de hausse des revenus et d'amélioration des conditions d'emprunt, assurant un soutien de 2,6 points à la croissance économique au quatrième trimestre 2024.

La dynamique des dépenses d'équipement des entreprises a été, au cours de la même période, plus tempérée, mais l'orientation de leur comportement vers le restockage a impulsé un relèvement de la contribution de l'investissement global à la croissance économique à 5,4 points, au lieu de 3,7 points au troisième trimestre 2024.

Le vif soutien apporté par la demande intérieure a été néanmoins amputé par une contribution négative de 5,2 points du commerce extérieur. Tirées par l'amélioration de la demande adressée aux industries chimiques, électroniques et électriques, les exportations en volume ont progressé de 9,2%, après +9,8% au trimestre précédent, mais la hausse des importations a été plus vive, grim pant à +15,6%, en variation annuelle. Le taux de couverture des importations par l'exportation s'est ainsi replié comparativement à la même période de l'année antérieure.

Dans ces conditions, les pressions sur le financement de l'économie se sont renforcées, mais sont restées globalement contenues au dernier trimestre 2024, grâce à une amélioration sensible des transferts nets et des recettes budgétaires. Le besoin de financement de l'économie a globalement reflué pour atteindre 3,2% du PIB trimestriel, au lieu de 3,8% au trimestre précédent.

L'économie nationale a progressé de 4,2% au premier trimestre 2025



Après avoir enregistré une croissance plus modérée à la fin de l'année 2024, le Produit intérieur brut (PIB) du Maroc aurait progressé de 4,2% au premier trimestre 2025, en variation annuelle, selon les estimations du Haut-Commissariat au plan (HCP).

Cette hausse du PIB aurait marqué l'ensemble des branches d'activité, notamment les services et les industries extractives, a indiqué l'institution publique dans sa « Note de conjoncture du quatrième trimestre 2024 et perspectives pour les premier et deuxième trimestres 2025 ».

« L'économie nationale aurait connu un regain d'activité au premier trimestre 2025, avec une hausse prévue de 4,2% de la valeur ajoutée hors agriculture, en variation annuelle », ressort-il de sa dernière note de conjoncture.

Toujours selon le Haut-Commissariat, la dynamique de la demande intérieure serait restée soutenue. Sous l'effet d'un sensible ralentissement des importations et d'une faible dynamique des exportations, l'apport fortement négatif des échanges extérieurs se serait réduit à -1,1 points.

D'après les données recueillies, les services marchands, notamment ceux de l'hébergement, les industries extractives et les activités de construction auraient tiré la croissance, avec une progression de leurs valeurs ajoutées de 13,2%, 6,7% et 6,4% respectivement en variations annuelles.

D'avantage dépendante des impulsions du commerce extérieur, l'activité manufacturière aurait connu, de son côté, une modération de sa croissance avec une réduction de 0,2 point de sa contribution à la croissance écono-

mique, selon les estimations du HCP.

Compte tenu d'un redressement de 3,1% des activités agricoles, l'institution en déduit que « le produit intérieur brut aurait augmenté de 4,2% au premier trimestre 2025, en variation annuelle ».

En ce qui concerne la demande des ménages, elle serait restée le socle de cette performance, a-t-elle fait savoir.

D'après le HCP, « l'amélioration des revenus liée aux mesures socio-fiscales, notamment les augmentations des salaires dans le secteur privé et les administrations publiques et la révision à la baisse de l'impôt sur le revenu, aurait stimulé une hausse de leurs dépenses de consommation de 4,5%, malgré une reprise des prix à la consommation ».

Au premier trimestre 2025, l'inflation aurait atteint +2,2% au lieu de +0,7% un trimestre plus tôt, relève, par ailleurs, l'institution dans sa note de conjoncture qui justifie cette évolution par l'augmentation de 3,7% des prix des produits alimentaires et de 1,1% de ceux des produits non alimentaires.

Dans sa dernière note, il est indiqué que « l'accélération de l'inflation alimentaire aurait été le fait du renchérissement des prix de l'alimentation de base ».

Parmi les hausses qui auraient contribué de manière significative à cette reprise, le Haut-Commissariat cite, en particulier, celles des viandes, persistantes depuis plus de quatre trimestres (+1 point) et des poissons frais (+0,2 point) ainsi que des légumes frais (+0,1 point de contribution).

Toujours selon l'institution, cette tendance aurait été également renforcée par les ajustements tarifaires, notamment sur le tabac (+2,9% en janvier).

Principalement tirés par l'augmentation de 1% des prix de l'énergie, après -1,1% au trimestre précédent, les prix des produits non-alimentaires auraient affiché une progression modérée au cours de la même période.

Enfin, « la composante sous-jacente de l'inflation aurait, pour sa part, légèrement ralenti à 2,3%, après +2,5%, reflétant une moindre dynamique des prix des produits manufacturés ».

Alain Bouthry



L'inflation aurait atteint +2,2% au lieu de +0,7% un trimestre plus tôt, selon le HCP

Gitex Africa Morocco : La tech et l'IA impactent considérablement les franchises

La tech et l'intelligence artificielle (IA) vont impacter considérablement le modèle économique des franchises, a affirmé le président de la Fédération marocaine de la franchise (FMF), Mohamed Elfane.

"La tech et l'IA vont impacter les franchises, en termes notamment de l'expérience client et de la vision de leur développement", a dit M. Elfane dans une interview accordée à la MAP, en marge de Gitex Africa Morocco, tenu du 14 au 16 avril à Marrakech, relevant la nécessité de faire cette transition de manière cohérente et bien précise. Et de soutenir: "Gitex Africa Morocco offre l'oc-

casion aux professionnels du secteur d'appréhender les nouvelles tendances afin de pouvoir s'outiller et comprendre un peu les tendances à venir". Pour M. Elfane, la franchise est aujourd'hui un modèle économique de réussite du commerce et des services en réseau au Maroc et en Afrique, rapporte la MAP.

"Le secteur de franchise compte plus de 745 réseaux de franchises au Maroc, avec plus de 5.000 points de vente et emploie plus de 100.000 personnes", a fait savoir le président de la FMF, rappelant que le modèle de la franchise a connu un développement accéléré depuis 2008 jusqu'en

2020, année marquée par un ralentissement suite à la pandémie de Covid-19.

"Aujourd'hui, il y a une dynamique, avec les événements internationaux qu'organise le Maroc, notamment la CAN 2025, la Coupe du monde 2030 et plein d'autres événements comme le Gitex Africa Morocco", a fait remarquer M. Elfane. D'après lui, l'opportunité de croissance du secteur est incontournable actuellement, eu égard aux opportunités offertes dans plusieurs secteurs, notamment du prêt-à-porter, de la restauration, des services, de l'hôtellerie et bien d'autres.

La transformation numérique, un outil au service de la bonne gouvernance et de la transparence

La transformation numérique peut servir comme outil de promotion de la bonne gouvernance, de la transparence et de l'accessibilité aux services publics, ont souligné, mercredi à Marrakech, les participants à un panel organisé dans le cadre de la 3e édition du GITEK Africa 2025.

En adoptant des outils et des plateformes numériques, les gouvernements peuvent lutter contre la corruption et renforcer la confiance des citoyens dans l'administration, ont-ils estimé lors de cette rencontre tenue sous le thème "Numériser la gouvernance pour la transparence et l'inclusion".

Ainsi, rapporte la MAP, le directeur des systèmes et de

l'entrepreneuriat numérique au ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, Driss Lemjaouri, a relevé que la stratégie numérique d'un pays doit être pensée pour les besoins du terrain et en s'appuyant sur des solutions accessibles, pertinentes et développées localement.

M. Lemjaouri a souligné l'importance d'une écoute active de toutes les parties prenantes afin de concevoir des outils adaptés aux réalités des citoyens, des entreprises et des startups. L'objectif étant de favoriser des solutions déployables à court terme et d'éviter les projets complexes déconnectés de la réalité, a-t-il estimé.

A cet égard, il a fait état de

plusieurs défis, notamment la question de l'adéquation des solutions à l'écosystème national, le financement à tous les stades de développement des startups, l'accès au marché, et la nécessité d'un cadre juridique et fiscal propice.

De son côté, le directeur adjoint chargé des systèmes d'information à l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPLC), Moulay Abdelaziz El Amrani, a insisté sur le rôle central de la transformation numérique dans le renforcement de la transparence et de l'intégrité.

Il a rappelé que l'inclusion des citoyens dès la phase de conception des systèmes nu-

mériques, la transparence des données et la formation des usagers sont des piliers essentiels pour une gouvernance efficace.

M. El Amrani a mis en avant des outils utilisés par l'Instance, à l'instar des plateformes de gestion des plaintes, des outils d'analyse de données, ou encore l'Observatoire de la corruption.

Pour sa part, Aude Fournier, directrice générale adjointe chargée de la transformation des pratiques à Marseille, a partagé l'expérience française en la matière, notant que plus de la moitié des agents municipaux présentent un faible niveau de compétences numériques.

Pour faire face à ce défi, elle a mis l'accent sur l'im-

portance d'adopter une approche interdisciplinaire et de la formation continue.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'édition 2025 du Gitex Africa Morocco se démarque par une multitude de conférences sectorielles, des initiatives innovantes dans l'industrie créative et des forums de networking à forte valeur ajoutée. Porté par le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, en partenariat avec l'Agence du développement du digital (ADD), cet événement a pour objectif de favoriser les synergies entre gouvernements, investisseurs, entrepreneurs et leaders du numérique.

Tanger: Signature de deux conventions de partenariat pour le développement de l'industrie automobile

Deux conventions de partenariat pour le développement de l'industrie automobile marocaine ont été signées, mercredi à Tanger, en marge de la 8e édition de l'Automotive meetings Tangier-Med.

La première convention entre le ministère de l'Industrie et du Commerce, le ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) et l'Association marocaine pour l'industrie et la construction automobile (AMICA), vise le renforcement en compétences de l'écosystème automobile.

Elle a pour objectif la promotion de l'emploi dans le secteur de l'automobile, et l'accompagnement de sa

montée en puissance à travers la formation d'un vivier de compétences qualifiées adaptées à ses besoins, et la facilitation du recrutement des talents au profit des entreprises de l'écosystème automobile, rapporte la MAP.

Le second accord de partenariat liant le ministère de l'Industrie et du Commerce et l'AMICA, porte sur le développement de l'intégration locale de l'industrie automobile, l'objectif étant de développer davantage la valeur ajoutée locale des exportations des voitures et des composants pour une meilleure compétitivité du secteur.

A cet effet, un cabinet a été mandaté par l'AMICA pour assurer l'accompagnement de cette dernière convention, notamment à travers l'identification des nouveaux besoins

et opportunités d'intégration et la création des fiches de projets à communiquer aux différents réseaux professionnels, afin d'identifier de nouveaux candidats à l'intégration locale.

Il est à rappeler que le secteur automobile a réalisé, en 2024, un chiffre d'affaires à l'export record de 157 milliards de dirhams et une croissance de 148% en moins de dix ans, permettant au Maroc de consolider son positionnement comme pionnier africain de la construction automobile et de se hisser sur le podium des plateformes les plus compétitives au monde.

Le Maroc s'impose également comme un acteur majeur de la mobilité de demain. L'usine Stellantis de Kénitra fabrique aujourd'hui, en exclusivité mondiale, trois véhicules

électriques urbains et le groupe Renault a, pour sa part, affecté à ses sites marocains deux modèles électriques stratégiques.

Organisée par l'Association marocaine pour l'industrie et la construction de l'automobile (AMICA), en partenariat avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, sous le thème "Industrie automobile, opportunités et risques", cette édition rassemble les principaux acteurs de la filière automobile autour des sujets d'actualité du secteur notamment la voiture électrique, la voiture connectée et la décarbonation.

Au programme de cet événement de trois jours figurent des rencontres B to B, ainsi que des conférences et tables rondes qui seront animées par des experts du secteur.

Le 30^{ème} SIEL ouvre ses portes aujourd'hui

Art & culture Plus de 700 exposants au rendez-vous

Environ 775 exposants représentant 51 pays participeront à la 30^{ème} édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL), qui se tiendra à Rabat du 18 au 27 avril, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Cette édition qui réunira 311 exposants directs et 464 indirects, propose une vaste sélection de plus de 100.000 titres, couvrant tous les champs de la connaissance et des genres littéraires.

Présenté à Rabat lors d'une conférence de presse, le 30^{ème} SIEL connaîtra la participation de nombreux chercheurs, écrivains et créateurs, marocains et internationaux, proposant une programmation quotidienne dense avec une moyenne de 26 activités par jour animées par plus de 762 intervenants, à travers des conférences, des rencontres littéraires, des soirées poétiques et des présentations d'ouvrages.

Organisé par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, en partenariat avec la région de Rabat-Salé-Kénitra, la wilaya de la région et la commune de Rabat, ce rendez-vous culturel prévoit des hommages à des figures emblématiques de la création marocaine, dont les œuvres ont marqué la culture nationale et contribué à son rayonnement.

Le programme inclura également des hommages à des personnalités de la culture arabe, organisés en par-



tenariat avec l'ALECSO, outre la remise de prix littéraires, notamment le Prix Ibn Battouta de la littérature de voyage et le Prix national de la lecture. Cette édition mettra à l'honneur l'Emirat de Sharjah (Emirats Arabes Unis), renforçant ainsi son positionnement de centre culturel mondial, et son rôle dans la promotion de la culture arabe et islamique.

Dans ce sens, Sharjah propose un programme culturel, artistique et civilisationnel riche, portant sur la culture, la littérature, les arts et l'édition, exprimant sa vision de l'avenir de la culture arabe, et du rôle des éditeurs, à travers une délégation d'écrivains,

intellectuels et éditeurs émiratis.

L'Autorité du livre de Sharjah présentera des événements illustrant la dynamique de la scène littéraire et créative émiratie, avec la participation de plus de 15 maisons d'édition, ainsi que l'organisation de tables rondes pour renforcer les échanges culturels avec le Maroc, d'ateliers pour enfants, de spectacles patrimoniaux, et de séances de calligraphie arabe en collaboration avec des calligraphes marocains.

Cette année, le Salon célébrera les Marocains du monde qui contribuent au rayonnement de l'identité marocaine au-delà des frontières.

Ainsi, un hommage sera rendu à quatre figures marquantes de l'histoire de l'immigration marocaine, notamment Abdellah Bounfour (spécialiste des études amazighes), feu Ahmed Ghazali (dramaturge et muséologue), Lalla Khiti Amina Benhachem Alaoui (première journaliste marocaine à la radio-télévision belge), et feu Driss Chraïbi, à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la parution de son roman "Les bous" à Paris. Le programme littéraire de la diaspora marocaine comprendra aussi une soirée poétique avec des lectures de poèmes en arabe, amazigh, français, anglais, italien et espagnol. Une rétrospective de 10 films pionniers du cinéma marocain sur l'émigration/immigration est également prévue.

De même, deux numéros hors série de revues seront publiés: le premier de la revue Diptyk (consacré aux plasticiens marocains du monde) et le second de la revue Tel Quel (dédié aux romancières de l'immigration).

A l'instar des éditions précédentes, un programme riche et varié sera destiné aux enfants et aux élèves. Il comprendra 712 activités, dont 660 ateliers éducatifs répartis dans six espaces spécialement aménagés au sein de "l'Espace Enfant". De plus, un espace dédié mettra en valeur une collection imprimée des bandes dessinées inspirées de la célèbre série les "Schtroumpfs".

Participation du Maroc à la 6^{ème} Triennale internationale d'estampe en Egypte



La 6^{ème} Triennale Internationale d'estampe d'Egypte s'est ouverte mardi soir à la maison de l'Opéra du Caire, avec la participation de 200 artistes représentant 35 pays arabes et étrangers, dont le Maroc.

Le Maroc participe à cette exposition à travers les peintures de Youssef El Kahfaoui, un diplômé de l'école des beaux-arts de Tétouan, ayant organisé sa première exposition en 1988.

M. El Kahfaoui, qui occupe une place importante dans le paysage artistique national, a présenté ses toiles dans de nombreuses expositions prestigieuses tant au niveau national qu'international.

Organisée sur deux mois sous le thème "La communication et le dépassement des barrières", cette édition reflète la diversité des expériences et tendances mondiales en matière d'estampe. Le but étant, selon les organisateurs, de stimuler la créativité et de redéfinir les frontières humaines.

Cette Triennale se veut ainsi une invitation ouverte aux artistes à repenser les cadres rigides qui façonnent notre compréhension du monde, à s'ouvrir au dialogue et à la transfor-

mation, et aux possibilités infinies qui surgissent lorsque les barrières sont transcendées.

L'édition de cette année rend hommage à un groupe d'artistes qui, au fil des décennies, sont devenus des piliers essentiels de l'art de la gravure et de l'estampe, en reconnaissance de leur longue carrière artistique.

Dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture de l'exposition, le ministre égyptien de la Culture Ahmed Fouad Henno, a souligné que les œuvres exposées représentent un style artistique unique, notant que le retour de cet événement après 19 ans d'absence représente un moment marquant sur la scène culturelle et artistique.

La Triennale représente une plateforme artistique de haut niveau pour l'échange d'expertise et une fenêtre pour découvrir les expériences internationales dans le domaine de l'édition artistique, a ajouté le ministre, estimant que l'organisation de tels événements, qui consacrent l'art comme un moyen d'illumination sociétale, contribue à construire une conscience esthétique qui promeut les valeurs humaines.

Le Maroc à l'honneur au Festival de Venise 2025

Le Maroc sera mis à l'honneur, pour la première fois, dans le cadre du "Venice Production Bridge Focus", aux côtés du Royaume-Uni et du Chili, annonce le Centre cinématographique marocain (CCM).

Cette distinction s'inscrit dans la stratégie de promotion internationale portée par le CCM, en phase avec les chantiers engagés en matière de coproduction, de diffusion et de valorisation des talents émergents, indique le CCM dans un communiqué.

Le cinéma marocain sera mis en avant à travers sa participation aux principaux temps forts du Venice Production Bridge, à savoir : le "Venice Gap-Financing Market", consacré aux projets en recherche de financement et le "Book Adaptation Rights Market", dédié aux œuvres littéraires adaptables à l'écran, ajoute la même source.

Il s'agit aussi du "Final Cut in



Venice", centré sur les films en postproduction et du "Meet the Streamers", en lien avec les principales plateformes mondiales, outre une sélection de projets immersifs.

Une délégation marocaine représentative, composée du CCM et de professionnels du secteur, ac-

compagnera cette présence, ajoute le communiqué, notant qu'elle incarne une ambition collective portée par un écosystème en mouvement, déterminé à renforcer ses partenariats professionnels sur les grands marchés internationaux.

Bouillon de culture

Masterclass

L'Académie Ali Zaoua des métiers de la culture organise, ce vendredi, à l'École nationale de commerce et de gestion de Fès, une master class animée par le réalisateur-producteur et président-fondateur de la Fondation Ali Zaoua, Nabil Ayouch, autour du thème "Cinéma comme levier de développement : entre narration culturelle et économie créative".

Selon un communiqué, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme des rencontres thématiques de l'Académie, en partenariat avec l'Union européenne au Maroc, la Fondation Drosos et l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH).

L'événement, ouvert aux étudiants, jeunes professionnels, cinéphiles et membres des réseaux culturels, permettra d'échanger sur le rôle du cinéma dans le développement économique et culturel, indique-t-on de même source.

Spectacle

La troupe "Crescendo" de musique arabe organise, le 26 avril courant, au théâtre du Complexe culturel Mohamed Zefzaï à Casablanca, une soirée artistique en clôture du concours de sélection des meilleures voix du chœur arabe.

Cet événement sera marqué par la présence de la soprano égyptienne Ajjaf, invitée d'honneur de la soirée.

"Rabiiyat d'Assilah", un véritable carrefour artistique qui célèbre la créativité et l'échange culturel

Bien plus qu'un simple atelier des arts, "Rabiiyat d'Assilah" est un véritable carrefour artistique, célébrant la créativité et l'échange culturel entre des artistes marocains et étrangers, qui partagent la passion de l'art et la grandeur du talent.

Cet événement artistique, qui s'inscrit dans le cadre de la session de printemps de la 46ème édition du Moussem culturel international d'Assilah, rassemble cette année 21 artistes venant du Maroc, du Bahreïn, de Syrie, d'Espagne, de Roumanie et du Royaume-Uni.

Réunis au Palais de la culture, dans les ateliers de peinture, de gravure et de lithographie, ces artistes de divers horizons et de différentes sensibilités s'activent comme une ruche, chacun dans son univers créatif et avec son propre style, à réaliser des œuvres uniques, symboles de diversité et de créativité.

Ces artistes trouvent dans cette ville, qui respire l'art et la culture dans tous ses recoins, une source d'inspiration et un lieu de rencontre et de partage d'expériences et de connaissances, leur permettant de développer leurs techniques et de s'ouvrir sur de nouveaux horizons créatifs.

Dans une atmosphère chargée de convivialité et de créativité, ces créateurs, qui pratiquent différentes formes artistiques avec diverses techniques, se livrent à un dialogue artistique passion-

nant transcendant les barrières linguistiques, culturelles et géographiques.

Grâce à leur ingéniosité et leur savoir-faire exceptionnel, ils façonnent les matières et les textures, pour créer des œuvres d'art raffinées, riches en couleurs et en émotions.

À cet égard, le secrétaire général adjoint de la Fondation du Forum d'Assilah, Taoufik Louzari, explique que ces ateliers artistiques visent à célébrer le printemps, qui est synonyme de floraison, de renouveau et de transformation, mais aussi à promouvoir le rayonnement artistique et culturel d'Assilah.

Dans une déclaration à la MAP, M. Louzari a relevé que cet événement artistique connaît cette année la participation d'environ 21 artistes du Maroc et d'ailleurs, répartis sur les ateliers de peinture, de gravure et de lithographie, qui sont devenus un lieu de rencontre et de dialogue entre les créateurs d'horizons différents, en leur offrant un terrain fertile pour concilier leurs expériences créatives et partager leurs aspirations artistiques.

Ces ateliers, a-t-il enchaîné, offrent également à ces artistes l'occasion de travailler dans une atmosphère imprégnée d'art et d'explorer de nouvelles techniques d'expression artistique, précisant qu'une exposition collective des œuvres réalisées dans le cadre de ces ateliers se tiendra le 19 avril, afin de célébrer la créativité de ces talentueux ar-

tistes et mettre en lumière leurs créations.

Pour sa part, le coordinateur des ateliers des arts, Abdelkader Melehi, a souligné que ces ateliers accueillent plus de 20 artistes marocains et étrangers, qui sont venus partager leurs expériences et leur savoir-faire et s'imbiber de l'ambiance unique propre à Assilah, ville des arts et des cultures par excellence, notant que cet événement constitue pour les participants un véritable espace de dialogue et de rapprochement culturel.

De son côté, l'artiste-peintre Moustapha Zoufri a fait savoir que sa participation à l'atelier de gravure du Moussem d'Assilah est un rêve de longue date qui se réalise, précisant qu'il a visité à plusieurs reprises les expositions organisées lors des sessions estivales du Moussem, qui sont pour lui un symbole de créativité, d'ouverture et de dialogue interculturel.

"Je suis très fier de participer à cet atelier artistique unique, qui m'offre l'occasion de découvrir les créations d'artistes chevronnés de divers horizons, qui sont venus partager leurs expériences, leurs réflexions et leur passion pour l'art et la créativité", a-t-il dit, précisant qu'il travaille sur deux œuvres autour du thème de l'identité, qui invitent à une lecture critique du concept de l'identité qui englobe une multitude de dimensions liées aux in-

teractions sociales, culturelles et psychologiques, individuelles et collectives.

Quant à l'artiste-peintre tangeroise, Najoua El Hitmi, elle a confié que sa participation à l'atelier de peinture du Moussem d'Assilah lui permet de côtoyer de grands artistes et de développer ses techniques, ainsi que d'apprécier les œuvres d'artistes de différentes écoles artistiques.

"C'est un lieu idéal de recherche qui nous permet d'aller plus en profondeur dans notre quête de création, et également l'occasion rêvée de tout artiste de vivre une expérience immersive riche et unique", a-t-elle enchaîné, précisant que son travail est axé sur le mouvement et l'écriture (cosmique, du paysage...).

Même son de cloche chez l'artiste-peintre espagnole, Jimena Tercero, qui s'est dite heureuse de participer à l'atelier de peinture, qui constitue un lieu de rencontre et de partage entre des artistes issus des quatre coins du monde, et où l'art et la créativité dominent, relevant que ses œuvres s'articulent autour des thèmes de l'identité et du surréalisme.

Fidèle à son essence, cet atelier est devenu, au fil des éditions, un lieu de rencontre et de dialogue entre des artistes de différentes sensibilités et de différents courants artistiques, qui y trouvent un espace idéal pour partager leurs réflexions créatives et leurs aspirations artistiques.

Par Sanae El Ouahabi (MAP)

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
09/AOO/DPSR-ANP/2025

AVIS RECTIFICATIF N°1

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° 09/AOO/DPSR-ANP/2025 relatif à :

TRAVAUX DE SIGNALISATION A LA PLAGE BEDOUZA DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION « PLAGES PROPRES 2025 »

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

* Le montant de du cautionnement provisoire est de : 900,00 NEUF CENT DIRHAMS au lieu de NEUF MILLE DIRHAMS publié par erreur dans l'avis initial en arabe.

Pour tout renseignements complémentaires, s'adresser à l'ANP- DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION -
TEL: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - Fax: 05 24 46 28 64.

N° 2364/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
16/AOO/DPSR-ANP/2025

AVIS RECTIFICATIF N°1

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° 16/AOO/DPSR-ANP/2025 relatif à :

TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE TÉLÉGESTION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE AU PORT D'ESSAOUIRA

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

* La date de la visite des lieux, se tient au même lieu, en date de : 22/04/2025 à 11H00 au lieu de 20/04/2025 à 11H00

Pour tout renseignements complémentaires, s'adresser à l'ANP- DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION -
TEL: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - Fax: 05 24 46 28 64.

N° 2365/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech
Lycée Qualifiant Mohamed VI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ À MAJORATION
N° : 02/NET/2025
« Séance publique »**

Le Mardi 29 Avril 2025 à 10:00 Heures, il sera procédé dans le bureau de M. le Directeur du Lycée Qualifiant (Technique) Mohamed VI, sis au rue Mohammedia, Hay Azli, Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié à majoration, pour :

lot n°	OBJET	L'estimation maximale des coûts des prestations	Montant du cautionnement provisoire (en Dhs)
01	Les prestations de nettoyage et d'entretien des bâtiments et locaux du Lycée Qualifiant Mohamed VI de Marrakech, en lot unique.	379 634,11 Dhs (Trois cent soixante-dix-neuf mille six cent trente quatre Dirhams onze Centimes)	5 600,00 Dhs (Cinq mille six cent Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2369/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORTS DE SAFI ET REGION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
23/AOO/DPSR-ANP/2025

AVIS RECTIFICATIF N°1

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° 23/AOO/DPSR-ANP/2025 relatif à :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA SIGNALISATION DES VOIES DE CIRCULATION AUX PORTS DE SAFI ATLANTIQUE, SAFI VILLE, ESSAOUIRA ET SOUIRIA LKDEMA

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

* Le montant de l'estimation MINIMUM TTC est de : 609 560,00 soit en lettres : SIX CENT DIX NEUF MILLE CINQ CENT SOIXANTE DIRHAMS TTC

* Le montant de l'estimation MAXIMUM TTC est de : 228 240,00 soit en lettres : TROIS CENT DIX HUIT MILLE DEUX CENT QUARANTE DIRHAMS TTC

* Le numéro d' appel d'offres est : 23/AOO/DPSR-ANP/2025 au lieu de 23/AOO/DPSR-ANP/2024 publié par erreur dans l'avis initial.

Pour tout renseignements complémentaires, s'adresser à l'ANP- DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION- auprès de la Division Support- Bureau des Marchés- au Port de Safi
TEL: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - Fax: 05 24 46 28 64.

N° 2366/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
COMMUNE LAHDAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2025

Le **12 MAI 2025** À 10heures30 du matin, il sera procédé au bureau de monsieur le président de la commune Lahdar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de construction des pistes dans des douars relevant de la commune Lahdar, Province Safi :

- Piste sis au douar Harmagula ;
- Piste reliant douar Laamirate à l'école Laamirate ;
- Piste reliant douar Laghzalate et la piste menant au douar Lamsaghra et Harmagula ;
- Piste reliant douar El Jawalla et logements Ouled El Mouden ;
- Piste reliant douar Ouled Ibrahim, logements Ouled Bouzid et logements Ouled Lkhouel ;
- Piste reliant la R.P n°2302 et douar Chlouh ;
- Piste reliant douar Lagraana et douar Ouled Ben Khayl ;
- Piste reliant douar Ouled Hamza et douar Laouaguel.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 500.00 (dix mille cinq cent Dirhams).

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 526 369,14 dhs (cinq cent vingt-six mille trois cent soixante-neuf Dirhams 14 centimes);

* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 8 Mars 2023) relatif aux marchés publics;

* Les dossiers des concurrents doivent OBLIGATOIREMENT être déposés sur le portail marocain des marchés publics;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2368/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
26/AOO/DPSR-ANP/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le 13/05/2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA PEINTURE, QUINCAILLERIE, VITRERIE, PLOMBERIE ET CLIMATISATION AUX PORTS DE SAFI ET RÉGION (PORTS DE SAFI ET ESSAOUIRA)

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 18 000,00 DIX HUIT MILLE DIRHAMS

L'estimation **MAXIMUM** du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : 1 172 280,00 TTC MAXIMUM UN MILLION CENT SOIXANTE DOUZE MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

L'estimation **MINIMUM** du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : 608 220,00 TTC MINIMUM SIX CENT HUIT MILLE DEUX CENT VINGT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 juin 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

En est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : 30/04/2025 à 11H00 DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 12 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BT7 délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la logistique :

SECTEUR : A QUALIFICATION: A.5 CLASSE: 5
ET SECTEUR: Q QUALIFICATION: Q.1 OU Q.2 CLASSE: 3

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignements complémentaires, s'adresser à l'ANP- DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION- auprès de la Division Support- Bureau des Marchés- au Port de Safi - TEL: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 28 49 42 29 - Fax: 05 24 46 28 64.

N° 2367/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 WILAYA DE LA RÉGION CASABLANCA SETRAJ
 PRÉFECTURE DE CASABLANCA
 COMMUNE CASABLANCA
 ARRONDISSEMENT Anfa
 Direction des services
 Service des marchés et des affaires
 financières



Programme prévisionnel triennal

Maître d'ouvrage: **Le président de l'arrondissement Anfa.** Année budgétaire :2025
 Le programme prévisionnel des marchés que le président de l'arrondissement Anfa (maître d'ouvrage) envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après:

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Travaux d'aménagement des espaces verts de l'arrondissement Anfa	Territoire de l'arrondissement Anfa	900.000,00	Appel d'offres ouvert simplifié	JANVIER	PME-C UC-AE
2	Réception et restauration l'occasion des fêtes nationales et cérémonies officielles	Arrondissement Anfa	312.400,00	Appel d'offres ouvert simplifié	FEVRIER	PME-C UC-AE
3	Entretien courant des voies (renforcement de chaussée)	Les ruelles de l'arrondissement Anfa	3.294.000,00	Appel d'offres ouvert national	MAI	
4	Entretien courant des trottoirs de l'arrondissement Anfa	Les ruelles de l'arrondissement Anfa	5.000.000,00	Appel d'offres ouvert national	MAI	
5	Extension du conservatoire de l'arrondissement Anfa	Rue Znamra Anfa	1.602.672,60	Appel d'offres ouvert national	MAI	
6	Réaménagement des terrains de proximité	Territoire de l'arrondissement Anfa	1.000.000,00	Appel d'offres ouvert national	JUIN	
7	Réaménagement de la salle de sport	Boulevard El Maknassi	1.700.000,00	Appel d'offres ouvert national	MAI	
8	Réaménagement de la salle omni sport	Angle boulevard El Zerktouni et boulevard El Maknassi	1.200.000,00	Appel d'offres ouvert national	MAI	
9	Travaux d'entretien des espaces verts	Territoire de l'arrondissement Anfa	1.200.000,00	Appel d'offres ouvert national		

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux de réaménagement des espaces verts	Territoire de l'arrondissement Anfa
2	Réaménagement des terrains de proximité	Territoire de l'arrondissement Anfa
3	Aménagement des terrains de proximité	Territoire de l'arrondissement Anfa
4	Entretien courant des voies	Territoire de l'arrondissement Anfa
5	Entretien courant des espaces verts	Territoire de l'arrondissement Anfa
6	Entretien courant de bâtiments lot nettoyage	Territoire de l'arrondissement Anfa
7	Entretien courant de bâtiments lot gardiennage	Territoire de l'arrondissement Anfa

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux de reboisement et plantation des arbres d'alignement	Boulevards de l'arrondissement Anfa
2	Travaux de réaménagement des espaces verts	Territoire de l'arrondissement Anfa
3	Réaménagement des terrains de proximité	Territoire de l'arrondissement Anfa
4	Entretien courant des voies	Territoire de l'arrondissement Anfa
5	Entretien courant des espaces verts	Territoire de l'arrondissement Anfa

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Achat de matériaux de construction	Magasin général de l'arrondissement Anfa	300 000,00	Appel d'offres simplifié	AVRIL	PME-C UC-AE
2	Achat de matériel de sport	Magasin général de l'arrondissement Anfa	196.800,00	Appel d'offres ouvert simplifié	AVRIL	PME-C UC-AE
3	Achat de matériel des fêtes et pavoisement	Territoire de l'arrondissement Anfa	300 000,00	Appel d'offres ouvert simplifié	JUIN	PME-C UC-AE
4	Acquisition des vignettes pour règlement des redevances eau	Service des marchés et des affaires financières	300 000,00	Convention	AVRIL	
5	Achat de matériel de l'informatique	Magasin général de l'arrondissement Anfa	400.000,00	Appel d'offres ouvert	JUIN	PME-C UC-AE
6	Achat de fourniture de bureau, produits d'impression, papeterie	Magasin général de l'arrondissement Anfa	160.000,00	Appel d'offres ouvert simplifié	JUIN	PME-C UC-AE
7	Acquisition des vignettes pour règlement des redevances électricité	Service des marchés et des affaires financières	200 000,00	Convention	AVRIL	

8	Acquisition des vignettes pour règlement des redevances télécommunication	Service des marchés et des affaires financières	400 000,00	Convention	AVRIL	
9	Acquisition des vignettes pour achat de carburant	Service parc-auto l'arrondissement Anfa	700 000,00	Convention	MARS	
10	Acquisition des vignettes pour réparation des véhicules et engins	Service parc-auto l'arrondissement Anfa	100 000,00	Convention	MARS	
11	Acquisition des vignettes pour achat des pièces de rechange	Service parc-auto l'arrondissement Anfa	100 000,00	Convention	MARS	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet(4)	Lieu d'exécution
1	Achat de fourniture de bureau, produits d'impression, papeterie	Magasin général de l'arrondissement Anfa
2	Achat de matériel de pavoisement	Boulevard de l'arrondissement Anfa
3	Acquisition des vignettes pour règlement des redevances eau	Service des marchés et des affaires financières
4	Acquisition des vignettes pour règlement des redevances électricité	Service des marchés et des affaires financières
5	Acquisition des vignettes pour règlement des redevances télécommunication	Service des marchés et des affaires financières
6	Acquisition des vignettes pour achat de carburant	Garage de l'arrondissement Anfa
7	Acquisition des vignettes pour réparation des véhicules et engins	Garage de l'arrondissement Anfa
8	Acquisition des vignettes pour achat des pièces de rechange	Garage de l'arrondissement Anfa
9	Achat de matériaux de construction	Magasin général de l'arrondissement Anfa
10	Achat articles de sport	Magasin général de l'arrondissement Anfa

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de fourniture de bureau, produits d'impression, papeterie	Magasin général de l'arrondissement Anfa
2	Achat de matériel de pavoisement	Boulevard de l'arrondissement Anfa
3	Acquisition des vignettes pour règlement des redevances eau	Service des marchés et des affaires financières
4	Acquisition des vignettes pour règlement des redevances électricité	Service des marchés et des affaires financières
5	Acquisition des vignettes pour règlement des redevances télécommunication	Service des marchés et des affaires financières
6	Acquisition des vignettes pour achat de carburant	Garage de l'arrondissement Anfa
7	Acquisition des vignettes pour réparation des véhicules et engins	Garage de l'arrondissement Anfa
8	Acquisition des vignettes pour achat des pièces de rechange	Garage de l'arrondissement Anfa
9	Achat de matériaux de construction	Magasin général de l'arrondissement Anfa
10	Achat articles de sport	Magasin général de l'arrondissement Anfa

c) Prestations de services

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Achat de spectacles pour divers festivités et évènement	Territoire de l'arrondissement Anfa	1.000.000,00	Contrat de droit commun	AVRIL	
2	Achat de cadeaux remis en prix	Territoire de l'arrondissement Anfa	225.000,00	Contrat de droit commun	AVRIL	PME-C UC-AE
3	Célébration des nuits spirituelles à l'occasion du mois sacré Ramadan.	Territoire de l'arrondissement Anfa	300.000,00	Contrat de droit commun	MARS	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de spectacles pour divers festivités et évènement	Territoire de l'arrondissement Anfa
2	Achat de cadeaux remis en prix	Territoire de l'arrondissement Anfa
3	Célébration des nuits spirituelles à l'occasion du mois sacré Ramadan.	Territoire de l'arrondissement Anfa

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de spectacles pour divers festivités et évènement	Territoire de l'arrondissement Anfa
2	Achat de cadeaux remis en prix	Territoire de l'arrondissement Anfa
3	Célébration des nuits spirituelles à l'occasion du mois sacré Ramadan.	Territoire de l'arrondissement Anfa

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
OUVERTE N° :

07/2025/INDH/PAZ
Le 14 Mai 2025 à 12

Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour : Etude Architecturale et suivi des travaux de Dar Al Oumouma (Nouvelle Génération) Ait Attab à la commune Territoriale de Moulay Aïssa Ben Driss, Province d'Azilal.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Un million deux cents mille dirhams, 00 Cts (1.200.000,00 DH HT).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les plis sont choisis des architectes :

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposés, contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit remis, séance tenante, au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation. Cet appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

N° 2372/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :

24/2025/INDH/PAZ

Le 14 Mai 2025 à 09 h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'ouverture de la piste reliant douar Ait Abbi à la C.T Tillouguite et douar Tamdayghout relevant CT Ait M'hamed, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Cinq Cent Quatre Vingt Quatorze Dirhams, 00 Cts (897.594,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Sept Mille Neuf Cent Dirhams, 00 Cts (17.900,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2373/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :

25/2025/INDH/PAZ

Le 14 Mai 2025 à 10 h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : -Aménagement du radier évidé sur la piste menant au douar Ait Bouykbani à CT Molay Issa Ben Driss.

-Aménagement de la piste reliant la RNC 1814 menant à Ouzoud et douar Ifrane par Idikel à la C.T Agoudi N'lkhir, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent vingt huit mille trois cent quatre vingt quatorze dirhams, 00 Cts (728.394,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatorze mille cinq cent dirhams, 00 Cts (14.500,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2374/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :

26/2025/INDH/PAZ

Le 14 Mai 2025 à 11 h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : Travaux d'adduction en eau potable des douars Tighanimine, Igli, Ait Ouayour, Zaouia Foukanya, Taaazite, Tagmoute (Tagant) relevant les communes territoriales Imliil, Tifni, Sidi yaacoub, Bni Hassan et Beni Ayat, Province Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent cinquante trois mille cinquante six dirhams, 00 Cts (1.153.056,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt trois mille dirhams, 00 Cts (23.000,00 DH).

Le contenu, la présenta-

tion ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

N° 2375/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
OUVERTE N° :

42/2025/INDH/PAZ

Le 14 Mai 2025 à 13 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour : Etude Architecturale et suivi des travaux de construction d'un centre pour les personnes en situation de

l'handicap à la commune de Foug Jemaa, Province Azilal.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

N° 2376/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION MARRAMECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
COMMUNE TERRITORIALE Jôour

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 01 /2025

Le 15 /05/2025 à 11H00, il sera procédé à la salle de réunion de la commune jôour à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix N° 01/2025 du marché suivant :

N° du marché	OBJET	Estimation En MAD	Caution provisoire en MAD	Classe		
				Secteur	Qualification	Classe minimum
01/2025	Travaux de construction d'une bibliothèque de proximité au centre de la commune de jôour	2 335 200,00 TTC	46 700,00	A	A1&A2	4

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation le dépôt ou le retrait des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 35 du décret N° 2-22-431 du 08 MARS 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublic.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation ;

Académie Régionale d'Education et de Formation
Région Marrakech-Safi

Direction Provinciale de Safi

AVIS D'ANNULATION DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE

N° 01/S/CA /2025

Il est porté à la connaissance de public que la consultation architecturale ouverte n° : 01/S/CA/2025 relative aux Etudes Architecturales et Suivi des Travaux de Construction du LYCEE QUALIFIANT MOHAMMED 6 à la Commune Territoriale El Beddouza, Province Safi Région M/S,est annulée.

N° 2371/PA

**CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNIKA**
Tél/Fax : 0537649573
GSM : 0668792975.
«NORO BUILDING»
S.A.R.L AU
**SOCIETE A RESPONSA-
BILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE
100 000,00 DH**
SIEGE SOCIAL: ANGLE
BD TARIK IBN ZIAD ET
BD MY ALI CHARIF N°4
IMM 2 TEMARA.
RC: 125727 IF: 25256991
Au siège social : ANGLE
BD TARIK IBN ZIAD ET
BD MY ALI CHARIF N°4
IMM 2 TEMARA, l'associé
unique de la société à
responsabilité limitée
d'associe unique «NORO
BUILDING» SARL AU. A
décidé ce qui suit :

Cession des parts sociales;
L'associe unique prend
acte de cession de 1 000
parts sociales au profit de
Mme. FATIMA MOU-
ARIF, Titulaire de la CIN
N° T172319.
Démission de gérant de la
société et nomination
d'une nouvelle gérante.
L'associe unique accepte
la démission de Mr. EL
MOUMNI KHALID Titu-
laire de la CIN N° LC
86593, de sa fonction gé-
rante de la société «NORO
BUILDING» SARL AU et
nomme Mme. FATIMA
MOUARIF nouvelle gé-
rante de la société.
Le dépôt légal est effectué
au secrétariat-Greffe du
tribunal de Première ins-
tance de TEMARA sous le
n°9348 RC n° 125727.

N° 2377/PA

**NADOR DES COMPTES
CREATION D'UNE
SUCCURSALE**
R.C. NADOR N° : 26805
I/ Aux termes de ses dé-
cision du 14/05/2024,
l'associe unique de la Sté «
RIFAURA » SARL D'AU,
immatriculé au RC
N°26805, a décidé :

- création d'une succur-
sale sous forme de point
de vente pour MAR-
CHAND EN DETAIL DE
BAS BONNETERIE DE
QUALITE FINE ET MAR-
CHAND DE TEXTILE ET
HABILLEMENT, sis a
BOULEVARD IBN
TACHFINE CENTRE
COMMERCIAL « TACH-
FINE CENTER » BOU-
TIQUE BE10 AIN EL
BORJA, CASABLANCA.
- NOMINATION DE MR
JAYHI MOHAMED EN
QUALITE DE GERANT
DE LA SUCCURSALE
CREER.

II) Le Dépôt Légal a été ef-
fectué au greffe du tribunal
de commerce DE CASA-
BLANCA le 24/03/2025
sous le N° 964495

N° 2378/PA

**NADOR DES COMPTES
CREATION D'UNE
SUCCURSALE**
R.C. NADOR N° : 27249
I/ Aux termes de ses dé-
cision du 29/11/2024, l'as-
socie unique de la Sté «
X-MODE » SARL D'AU,
immatriculé au RC

N°27249, a décidé :
- création d'une succur-
sale sous forme de point
de vente pour MAR-
CHAND EN DETAIL DE
BAS BONNETERIE DE
QUALITE FINE ET MAR-
CHAND DE TEXTILE ET
HABILLEMENT, sis a
ANGLE AVENUE MOUS-
TAPHA ESSAYEH ET
AVENUE DES FORCES
ARMEES ROYALES
CENTRE COMMERCIAL
« CARROUSEL MALL »
LOCAL MI.19, RABAT.
- NOMINATION DE MR
JAYHI MOHAMED EN
QUALITE DE GERANT
DE LA SUCCURSALE
CREER.

II) Le Dépôt Légal a été
effectué au greffe du tri-
bunal de commerce DE
RABAT le 10/04/2025
sous le N° 190131

N° 2379/PA

« NADOR DES
COMPTES »
R.C NADOR N° 16859
I/ Aux termes de ses dé-
cisions en date du
20/03/2025 l'associé
unique de la Sté « J & D
CAR » SARL D'AU au ca-
pital de 100.000,00 DH
dont le Siège social était
fixé à RUE ABBAS MAH-
MOUD AKKAD N 27,
NADOR. A décidé :
- Augmentation de capital
de 100.000,00 à
1.200.000,00 dh par la
création de 11.000 parts
sociales nouvelles de 100
dirhams chacune sou-
crites en totalité par l'as-
socie unique et libérées par
compensation avec son
compte courant créditeur.
- D'accepter la Démission
de Mr. RAHAL ABDEL-
MAJID de ladite société.
- De nommer TAYIBI
NABAT, en qualité de gé-
rant unique pour une
durée illimité.
- De modifier en consé-
quence des présentes les
articles 6 et 7 et 14 des sta-
tuts.

III/ Le dépôt légal a été
effectué au Greffe du Tri-
bunal de Première Ins-
tance de Nador, le
25/03/2025 sous le N°
9950.

POUR EXTRAIT ET
MENTION

N° 2380/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°17/INDH/S/2025
Le 14/05/2025 à 11
Heures, il sera procédé,
dans les bureaux de la Di-
vision du Budget, des
Marchés et des ressources
humaines de la Province
de Settat sis au quartier
administratif, Avenue
Hassan II, Settat à l'ou-
verture des plis relatif à l'ap-
pel d'offres ouvert
nationaux sur offres de prix
relatif au contrôle des
études techniques et suivi
des travaux de construc-
tion de 14 unités presco-
laires aux communes
relevant du cercle Ben
Ahmed Janoubia - Pro-

vince de Settat (tranche 1).
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à
partir du portail des marchés
publics accessible à
l'adresse : [www.marches-
publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de six cent dirhams
(600,00 dhs).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de soixante-
douze mille dirhams
toutes taxes compri-
ses TTC (42 000,00 dh
T.T.C)

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30,32 et 34 du Décret
n°2-22-431 relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
[www.marchespublics.gov.
ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règle-
ment

N° 2381/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°26/INDH/S/2025
Le 13/05/2025 à 11 heures
il sera procédé, dans les
bureaux de la Division
budget, des marchés et
des ressources humaines
de la Province de Settat sis
au quartier administratif,
Avenue Hassan II, Settat à
l'ouverture des plis relatif
à l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
pour la Réalisation des
ESSAIS GEOTECH-
NIQUES, CONTROLE
DES BETONS ET MATE-
RIAUX DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE
14 UNITES PRESCO-
LAIRES AUX COM-
MUNES RELEVANT DES
CERCLES EL BOROUJ ET
SETTAT JANOUBIA -
PROVINCE DE SETTAT
(TRANCHE 3).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de 700,00 dhs (sept cent
dirhams)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixé e
à la somme de : 134 400,00
dh T.T.C. (Cent trente-
quatre mille quatre cents
dirhams toutes taxes com-
prises TTC).
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30,32 et 34 du Décret
n°2-22-431 relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs plis par voie
électronique au portail des
marchés publics
([www.marchespublics.gov.
v.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règle-
ment de consultation.

N° 2382/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
28/INDH/S/2025

Le 14/05/2025 à 10 heures
il sera procédé, dans les
bureaux de la Division
budget, des marchés et
des ressources humaines
de la Province de Settat sis
au quartier administratif,
Avenue Hassan II, Settat à
l'ouverture des plis relatif
à l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
pour l'établissement des
études techniques de ren-
forcement et d'aménage-
ment de Dar Talib Ouled
Saïd à la commune Ouled
Saïd- Province de Settat
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de 1.000,00 dhs (Mille di-
rhams)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixé e
à la somme de : 50.400.00
dh T.T.C. (Cinquante mille
quatre cent dirhams
toutes taxes comprises).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30,32 et 34 du Décret
n°2-22-431 relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs plis par voie
électronique au portail des
marchés publics
([www.marchespublics.gov.
v.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règle-
ment de consultation.

N° 2383/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
44/INDH/T/2025

Le 13/05/2025 à 10 heures
il sera procédé, dans les
bureaux de la Division
budget, des marchés et
des ressources humaines
de la Province de Settat sis
au quartier administratif,
Avenue Hassan II, Settat à
l'ouverture des plis relatif
à l'appel d'offres ouvert
national sur offres de prix
pour l'électrification 1° ca-
tégorie aérienne d'un fo-
rage et d'une unité
préscolaire à la commune
Guissur , Province de Set-
tat

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de 500,00 dhs (Cinq cent
dirhams)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 27.386,64
dh T.T.C. (Vingt sept mille
trois cent quatre vingt six
dirhams soixante quatre
centimes toutes taxes
comprises).

Le contenu, la présenta-

tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30,32 et 34 du Décret
n°2-22-431 relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs plis par voie
électronique au portail des
marchés publics
([www.marchespublics.gov.
v.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règle-
ment de consultation.

N° 2384/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'EL JADIDA
SECRETARIAT
GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
11/2025/INDH

Le 12 Mai 2025 à 10h, Il
sera procédé, dans les bu-
reaux de Monsieur le
Gouverneur de la Pro-
vince d'El Jadida dans la
salle des réunions au
siège de la Province El Ja-
dida à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres
ouvert national sur offres
des prix N°
11/2025/INDH du 12 Mai
2025 Pour: TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE
DAR TALIB AUX COM-
MUNES TERRITO-
RIALES PROVINCE D'EL
JADIDA:

LOT N°1: DAR TALIB
COMMUNE TERRITO-
RIALE SIDI SMAIL -
PROVINCE D'EL JA-
DIDA.

LOT N°2: DAR TALIB
COMMUNE TERRITO-
RIALE ZAOUIAT SAÏSS -
PROVINCE D'EL JA-
DIDA.

LOT N°3: DAR TALIB
COMMUNE TERRITO-
RIALE AZEMMOUR -
PROVINCE D'EL JA-
DIDA.

Le dossier d'Appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : [www.marches-
publics.gov.ma](http://www.marches-
publics.gov.ma).

Les estimations des coûts
de prestations établie par
le maître d'ouvrage sont
fixées à la somme comme
suit :

Lot N°1: (1.260.624,00
DHS) UN MILLION
DEUX CENT SOIXANTE
MILLE SIX CENT VINGT
QUATRE DIRHAMS
T.T.C.

Lot N°2: (545.760,00 DHS)
CINQ CENT QUAR-
ANTE CINQ MILLE
SEPT CENT SOIXANTE
DIRHAMS T.T.C.

Lot N°3: (487.452,00 DHS)
QUATRE CENT QUATRE
VINGT SEPT MILLE
QUATRE CENT CIN-
QUANTE DEUX DI-
RHAMS T.T.C.

Les cautionnements pro-
visoires est fixé à la
somme de :
LOT N°1: VINGT QUATRE
MILLE DIRHAMS
(24.000,00 DHS).

LOT N°2: DIX MILLE DI-
RHAMS (10.000,00 DHS).
LOT N°3: NEUF MILLE
CINQ CENT DIRHAMS
(9.500,00 DHS).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30-32-34 du décret re-
latif aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
[www.marchespublics.gov.
ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du règle-
ment de consultation.

N° 2385/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'EL JADIDA
SECRETARIAT
GENERAL
D.A.A./S.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE N°
13/2025/INDH

Le 29 Avril 2025 à 10h, Il
sera procédé, dans les bu-
reaux de Monsieur le
Gouverneur de la Pro-
vince d'El Jadida dans la
salle des réunions au siège
de la Province El Jadida à
l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres ou-
vert simplifié sur offres
des prix N°
13/2025/INDH du 29
Avril 2025 Pour: TRA-
VAUX D'AMENAGE-
MENT D'UNE UNITE
PRESCOLAIRE AU
DOUAR OULED NACER
A LA COMMUNE TERRI-
TORIALE OULED
HCINE- PROVINCE EL
JADIDA.

Le dossier d'Appel d'of-
fres doit être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : [www.marches-
publics.gov.ma](http://www.marches-
publics.gov.ma).

Les estimations des coûts
de prestations établie par
le maître d'ouvrage sont
fixées à la somme comme
suit :

LOT N°1: TROIS MILLE
CINQ CENT DIRHAMS
(3.500,00 DHS).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 30-32-34 du décret re-
latif aux marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
[www.marchespublics.gov.
ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du règle-
ment de consultation.

N° 2386/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Justice
Direction Provinciale
de la Justice
Béni Mellal
Avis d'appel d'offres
ouvert international sur
offres de prix
N°04/2025/DPBM
Le 13/05/2025 à 11 heure,
il sera procédé dans le bu-
reau de Monsieur le direc-
teur provincial de la justice
à Béni Mellal, sis à la direc-
tion provinciale de la jus-
tice à Béni Mellal Résidence
Othmane Quartier
Moderne, Beni Mellal à l'ou-
verture des plis de l'appel
d'offres ouvert internatio-
nal n°04/2025/DPBM du
13/05/2025 pour : « L'ac-
quisition des imprimantes
et des scanners pour le
Compte de la circonscription
judiciaire de la cour
d'appel de Béni Mellal en
lot unique ».
Le dossier d'Appel d'Of-
fres doit être téléchargé à
partir du Portail des mar-
chés public : accessible à
l'adresse : (www.marches-
publics.gov.ma).
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 1 651 200,00
DHS (un million six cent cin-
quante et un mille deux cent) di-
rhams TTC.
Le cautionnement provisoire
est fixé à :30 000.00
(trente mille) Dirhams.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux
dispositions des articles 30,
32, 34,37 et 135 du décret 2-
22-431 du 08/03/2023 rela-
tif aux marchés Publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.
marchespublics.gov.ma.
Les Prospectus exigés par
le dossier d'appel d'offres
doivent être déposée au
bureau du service budget
et marchés de la direction
provinciale de la justice à
Béni Mellal, sise à l'adresse
susmentionnée au plus
tard à 16h30 du jour ouvrable
précédant la date d'ou-
verture des plis ou remise
pendant la séance au prési-
dent de la commission
d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de Consultation.
N° 2387/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT
GENERAL
D.A.A/S.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE
N°15/2025/INDH
Le 30 Avril 2025 à 10h, Il
sera procédé, dans les bu-
reaux de Monsieur le Gou-
verneur de la Province d'El
Jadida dans la salle des
réunions au siège de la
Province El Jadida à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sim-
plifié sur offres des prix
N°15/2025/INDH du 30
Avril 2025 Pour: TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DU

CENTRE D'INTEGRA-
TION DES ENFANTS
HANDICAPES A LA
COMMUNE TERRITO-
RIALE BIR JDID - PRO-
VINCE EL JADIDA.
Le dossier d'Appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.
Les estimations des coûts
de prestations établie par le
maître d'ouvrage sont
fixées à la somme comme
suit : (729 006,00 DHS)
SEPT CENT VINGT NEUF
MILLE ET SIX DIRHAMS
TTC.
Les cautionnements provi-
soires est fixé à la somme de
: QUATORZE MILLE
DIRHAMS (14 000 DHS).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux
dispositions des articles 30-
32-34 du décret relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adressewww.
marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du règle-
ment de consultation.
N° 2388/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 3/2025/DGM
Le présent Appel d'Offre
est réservé aux très petites
Entreprises, petites et
Moyennes Entreprises
Nationales, jeunes entreprises
innovantes, Coopératives
et union de coopératives
et aux auto entrepreneurs
Le 12/05/2025 à 10h, il sera
procédé, dans les bureaux
des marchés et gestion
comptables de la Direction
Générale de la Météorologie,
en face de la préfecture
Hay Hassani Boite Postale
8106 à Casablanca à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres des prix
n° 3/2025/DGM du
12/05/2025, pour la main-
tenance préventive et cura-
tive du réseau de douze
stations météorologiques
automatiques et leurs sys-
tèmes de concentration (Di-
verses provinces).
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.
-L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Trois cent
trente-trois mille six cents
Dirhams TTC (333 600,00
dhs TTC)
-Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Cinq Mille Dirhams (5
000,00 dhs)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent

déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.
Il est prévu une réunion le
06/05/2025 à 10h00 à la Di-
rection Régionale de la Mé-
téorologie du Centre Est à
Beni Mellal.
Les pièces justificatives à
fournir, sont celles prévues
par l'article n° 9 du règle-
ment de consultation.
N° 2389/PA

Agence Nationale des
Eaux et Forêts
Direction Régionale
de sous Massa
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SUR OFFRES
DE PRIX N°18
/2025/DRANEF/SM
Le 14/05/2025 à 09h30
min, il sera procédé, au
siège de la direction régio-
nale de l'Agence Nationale
des Eaux et Forêts de sous
Massa sis au Quartier Ad-
ministratif à Agadir, à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres des prix n°
18 /2025 /DRANEF /SM
pour la fourniture d'alimen-
taires pour gibier au profit
de la Réserve de Chasse
Royale d'Agadir, Commune
Territoriale El Koléa, Pré-
fecture d'Inzegane Ait
Melloul. (Lot unique).
L'appel d'offres sus visé est
réservé à la petite et
moyenne entreprise natio-
nale et aussi aux coopéra-
tives, union de
coopératives et autoentre-
preneurs, conformément à
l'arrêté du Ministre de
l'Economie et des Finances
n°1502-23 du 24 kaada 1444
(13 juin 2023), portant
application de l'article 148 du
décret n° : 2-22-431 du 15
chaabane 1444 (8 mars
2023) relatif aux marchés
publics et celles du Dahir
n° 1-02-188 du 23 juillet
2002 promulguant la loi n°
53-00.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
Maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Six cent qua-
tre-vingt-douze mille sept
cents Dirhams (692
700,00Dhs) TTC.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: treize mille dirhams
(13.000 dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux
dispositions des articles
n°30 à 34 du Décret n° 2-22-
431 du 15 chaabane 1444
(08 Mars 2023) relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 7 du règlement
de Consultation.
N° 2390/PA

Agence Nationale des

Eaux et Forêts
Direction Régionale
de sous Massa
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL SUR
OFFRES DE PRIX N°
19/2025/DRANEF/SM
Le 14/05/2025 à 10 h 30
min, il sera procédé, dans
les bureaux de la direction
régionale de l'Agence Natio-
nale des Eaux et Forêts
de sous Massa sis au
Quartier Administratif à
Agadir, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert international sur
offres des prix n°
19/2025/DRANEF/SM,
pour la fourniture de 237
tonnes d'aliments destinés
à nourrir les animaux her-
bivores des réserves ani-
males du Parc National
de Sous Massa, Commune
Rurale de Sidi Bibi, Pro-
vince de Chtouka Ait Baha
(Lot unique).
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
Maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Un Million
Cent Quatre Vingt-quatre
Mille Dirhams (1 84
000,00) TTC.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Vingt Mille Dirhams
(20.000,00 dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux
dispositions des articles
n°30 à 34 du Décret n° 2-22-
431 du 15 chaabane 1444
(08 Mars 2023) relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 7 du règlement
de consultation.
N° 2391/PA

Agence Nationale des
Eaux et Forêts
Direction Régionale
de sous Massa

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N° 20/2025 DRANEF-SM
Le 14/05/2025 à
11h30min, il sera procédé
au siège de la Direction
Régionale de l'Agence Na-
tionale des Eaux et Forêts
de Sous Massa (Quartier
Administratif, Agadir), à
l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres ou-
vert national sur offres de
prix N° 20/2025 DRA-
NEF-SM pour Exécution
des travaux d'installation
de clôture sur une long-
ueur de 2 500 ml dans la
Réserve de Chasse Royale
d'Agadir, Commune Terri-
toriale El Koléa , Préfec-
ture d'Inzegane Ait
Melloul, en lot unique.
L'appel d'offres sus visé est
réservé aux très petites, pe-
tites et moyennes entre-
prises installées au Maroc
et comprises les jeunes en-
treprises innovantes, aux co-
opératives, aux unions de
coopératives et aux auto
entrepreneurs, conformé-
ment à l'article 148 du dé-
cret n° 2-22-431 du 15
Chaabane 1444 (08 mars
2023) relatif aux marchés
publics et l'arrêté du minis-
tre de l'économie et des fi-
nance n° 1502-23 du
13/06/2023.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www. marchespublics.
gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : sept cent cin-
quante-quatre mille trois
cent soixante-huit Dirhams
(754.368,00 Dh) TTC.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : Treize mille dirhams
(13 000,00 Dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique au maître
d'ouvrage dans le portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.
ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'articles 7 du règle-
ment de consultation.
N° 2392/PA

Agence Nationale des
Eaux et Forêts
Direction Régionale
de sous Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N°
21 /2025 /DRANEF /SM
Le 14/05/2025 à 14h30mn,
il sera procédé, au siège de
la Direction Régionale de
l'Agence Nationale des
Eaux et Forêts de Sous-
Massa sis au Quartier Ad-
ministratif à Agadir, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres des prix n°
21 /2025 /DRANEF /SM,
pour : Exécution des tra-
vaux d'aménagement cy-
négétique dans la Réserve
de Chasse Royale d'Agadir,
Commune Territoriale El
Koléa, Préfecture d'Inez-
gane Ait Melloul (lot
unique).
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
Maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : neuf cent
quatre-vingt-quinze mille
quatre cent Dirhams
(995.400,00Dhs) TTC.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: dix neuf mille dirhams
(19.000,00 Dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux
dispositions des articles
n°30 à 34 du Décret n° 2-22-
431 du 15 chaabane 1444
(08 Mars 2023) relatif aux
Marchés Publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.
N° 2393/PA

<p>Royaume du Maroc</p>  <p>Ministère de l'Agriculture, de la pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts</p> <p>Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca-Settat</p> <p>Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid</p>	<p>المملكة المغربية وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات المديرية الجهوية للفلاحة الدار البيضاء . سطات المديرية الإقليمية للفلاحة بـرـرـشـيـد</p>
<p>AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 09/2025/DPA/BERRECHID DU 30/04/2025 à 10h30 (SEANCE PUBLIQUE)</p>	
<p>Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offre ouvert simplifié n° 09/2025/DPA/BERRECHID relatif à : Etude de faisabilité technico-économique pour l'installation d'une unité du poulet fermier au profit de la coopérative Amal Ouled Mbarek relevant de la commune territoriale de Laghniyine, Dans le cadre du projet de l'agriculture solidaire nouvelle génération «Intensification durable des systèmes de production et promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au niveau de la commune territoriale Laghniyine, Province de Berrechid.</p>	
<p>A été rectifié comme suit : -Report de la date d'ouverture des plis du 21/04/2025 à 10h30 au 30/04/2025 à 10h30 suite au changement dans le dossier d'Appel d'offres.</p>	
<p>Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.</p>	
<p>N° 2394/PA</p>	

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE BOUSKOURA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX
COMMUNAUX
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ
N°01/2025/CB/DTC
Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
Le 30/04/2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°01/2025/CB/DTC du 30/04/2025, pour l'acquisition de deux ambulances au profit de la commune de Bouskoura province Nouaceur.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 680160,00 DH (six cent quatre-vingt mille cent soixante dirhams et 00 CTS) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12000,00 DH (douze mille dirhams).
Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
Les fiches techniques et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres Doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard le jour Ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Ou doivent déposer leurs offres en ligne au niveau du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : [\[publics.gov.ma\]\(http://www.marchés-publics.gov.ma\)
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations.
N° 2395/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE BOUSKOURA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX
COMMUNAUX
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ
N°06/2025/CB/DTC
Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
Le 30/04/2025 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicile à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°06/2025/CB/DTC du 30/04/2025, pour achat deux voitures utilitaires au profit de la commune de Bouskoura province Nouaceur
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : \[www.marchés-publics.gov.ma\]\(http://www.marchés-publics.gov.ma\)
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 300000,00 DH \(trois cent mille dirhams et 00 CTS\) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6000,00 DH \(six mille dirhams\).
Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 -32et 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : \[www.marchés-publics.gov.ma\]\(http://www.marchés-publics.gov.ma\)
Les fiches techniques et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres Doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard le jour Ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission](http://www.marchés-</p>
</div>
<div data-bbox=)

d'ouverture des plis. Ou doivent déposer leurs offres en ligne au niveau du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations.
N° 2396/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE BOUSKOURA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX
COMMUNAUX
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ
N°10/2025/CB/DTC
Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.
Le 30/04/2025 à 12 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicile à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°10/2025/CB/DTC pour achat des tentes Caidales au profit de la commune de Bouskoura province de Nouaceur
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 142800,00 DH (cent quarante-deux mille huit cent dirhams) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2600,00 DH (deux mille six cent dirhams).
Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 -32 et 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.
N° 2397/PA

ROYAUME DU

MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 17/2025/INDH/PAZ
Le 15 Mai 2025 à 11 h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement de la piste menant au douar Tilzate à la C.T Bine El Ouidane, (3ème tranche), Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois millions cent quatre-vingt-treize mille quatre cent trente-quatre dirhams, 00 Cts (3.193.434,00 DH).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Soixante-trois mille huit cent dirhams, 00 Cts (63.800,00 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 2398/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province d'Azilal
Secrétariat General
D.R.F.H
Avis d'appel d'offres ouvert sur Offres des prix n° : 33/2025/INDH/PAZ
Le 15 Mai 2025 à 09 heures, Il sera procédé dans le bureau de monsieur le Secrétaire Général la Province d'Azilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix concernant : - Achat des équipements au profit du centre des femmes en situation de précarité à Demnate - Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse électronique suivante : www.marchés-publics.gov.ma
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Quatre Cent Soixante-Deux Mille Trois Cent Douze Dirhams, 00 Cts (462 312,00 Dhs TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf Mille Dirhams (9 000,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des arti-

cles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique à l'adresse électronique suivante : www.marchés-publics.gov.ma
Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 14 du règlement de consultation.
N° 2400/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 43/2025/INDH/PAZ
Le 15 Mai 2025 à 12 h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : Aménagement de la piste reliant la RNC 1814 menant à Ouzoud et douar Ighil Ait Aarfa à la C.T Agoudi N'Lkhir, Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchés-publics.gov.ma
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent soixante-neuf mille six cent dirhams, 00 Cts (669.600,00 DH).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Treize mille trois cent dirhams, 00 Cts (13.300,00 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
Cet appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.
N° 2401/PA

des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Trois Cent Soixante Mille Neuf Cent Treize Dirhams, 20 Cts. (360 913,20 Dhs TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept Mille Dirhams 7.000,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique à l'adresse électronique suivante : www.marchés-publics.gov.ma.
Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 14 du règlement de consultation.
N° 2400/PA

International Business & ENGINEERING RC 298999

Par décisions en date du 31/12/2024, l'associé unique a décidé :
 - Le transfert du siège social à la nouvelle adresse à Casablanca, 6, lotissement OLM, Route El Jadida ;
 - La modification de l'article 4 des statuts ;
 - La mise à jour des statuts,
 - L'approbation des nouveaux statuts ;
 - La délégation de pouvoirs en vue des formalités.
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 20/02/2025 sous le numéro 959144.

N° 2402/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 REGION MARRAKECH
 SAFI
 PROVINCE YOUSOUFIA
 SECRETARIAT GENERAL
 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

08/2025
 Le 15/05/2025 A 10H 00 MIN, il sera procédé, dans la salle de réunion de la province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 08/2025 relatif à LA FOURNITURE POUR LE MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la province d'Youssoufia, il peut être également téléchargé à partir du portail

des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire est de :2 970.00 Dhs (Deux mille neuf cent soixante-dix DIRHAMS)
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :Deux cent quatre-vingt-dix-sept mille dirhams (297 000.00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le dépôt des plis des concurrents s'effectue par voie électronique, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 jourmada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Les catalogues, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés au plus tard 14/05/2024 A 10H 30 MIN

N° 2403/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTER DE L'INTERIEUR
 PROVINCE IFRANE

COMMUNE SIDI EL MAKHFI
 AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIE N° 07/2025 (Séance publique)

Le 09 Mai 2025 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune de SIDI EL MAKHFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre des prix ayant pour objet : « l'achat d'un véhicule utilitaire destiné aux services de la commune ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 Dhs (Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : « Deux Cent Quatre Vingt Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises » (280.000,00 Dhs T.T.C).

Le contenu de la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaaban 1444 (08 Mars 2023).

Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 34 et 135 du décret n° 2-22-431 précité et de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hيجا 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématé-

rialisation des procédures, des documents relatifs aux marchés publics, ou le déposer auprès du service technique de la commune avant l'ouverture des plis. Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service technique de la commune au plus tard le 08/05/2025 ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de la consultation.

N° 2404/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 REGION RABAT-SALE-KENITRA
 PREFECTURE DE SALE
 DIVISION DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
 Arrêté Gouvernatorial N°102 objet du 17 avril 2025 ordonnant l'ouverture d'une enquête publique de 20 jours débutant au 29 avril 2025

dans l'annexe administrative Sidi hmida, commune de Salé, relative au projet de mise à niveau du Centre de transfert des déchets de Salé par la société MAROC RECYCLING RECOVERY RABAT « M3R ».
 Le dossier de l'enquête publique avec registre pour Enregistrement des avis et suggestions de la population concernée, seront disponibles à la commune de Salé.

N° 2405/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports
 Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
 Région Rabat Salé Kenitra
 Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIE
 SEANCE PUBLIQUE

Le 30 avril 2025, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres de prix pour objet :

N° de l'appel d'offres	Objet	Coût estimatif en Dhs TTC	Heure
51/DPSK/2025	Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux de réhabilitation et d'aménagement du lycée collégial ABDELMALEK SAADI à la commune de Jorf El Melha, province de Sidi Kacem, en lot unique.	36 000.00 Dhs TTC Trente Six Mille Dirhams TTC	10h00min

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2-22- 431 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° :05 du règlement de consultation.

N° 2406/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdj	Safi	Berrechid	Casa Oudjda	Casa voyagers	Ain Seba	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sale	Sale Tadmouct	Kanitra	Sidi youssef	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknes al amir	Meknes	Setta yssouf	Ain Assagout	Fes	
371 A																						
301						5:40	5:48	5:59	6:15	6:37	6:47	6:51	7:30	7:25	7:44	7:59	8:38	8:47	9:06	9:07	9:24	
325						6:40	6:48	6:59	7:15	7:37	7:47	7:51	8:13	8:30	8:49	9:05	9:46	9:55	10:04	10:17	10:35	
600 B	6:50	5:35	6:39	6:59	7:21	7:30	7:38	7:49	8:21	8:27	8:37	8:41	9:02	9:35	9:55	10:30	10:47	10:56	11:13	11:42	12:04	12:25
602	5:30	6:35	7:39	7:59	8:21	8:30	8:38	8:49	9:21	9:27	9:37	9:41	10:02	10:19	10:38	10:54	11:33	11:42	12:03	12:34	12:55	13:15
341						9:30	9:38	9:49	10:21	10:27	10:37	10:41	11:02	11:35	11:55	12:30	12:47	12:56	13:13	13:42	14:04	14:25
606	7:30	8:35	9:39	9:59	10:21	10:30	10:38	10:49	11:21	11:27	11:37	11:41	12:02	12:19	12:38	12:54	13:33	13:42	14:03	14:34	14:55	15:15
343						11:30	11:38	11:49	12:21	12:27	12:37	12:41	13:02	13:35	13:55	14:30	14:47	14:56	15:13	15:42	16:04	16:25
603	9:30	10:35	11:39	11:59	12:21	12:30	12:38	12:49	13:21	13:27	13:37	13:41	14:02	14:35	14:55	15:30	15:47	15:56	16:13	16:42	17:04	17:25
V51245	10:50	11:55	12:59	13:19	13:41	13:50	13:58	14:09	14:41	14:47	14:57	15:01	15:22	15:55	16:15	16:50	17:07	17:16	17:33	18:02	18:24	18:45
604	11:50	12:55	13:59	14:19	14:41	14:50	14:58	15:09	15:41	15:47	15:57	16:01	16:22	16:55	17:15	17:40	18:19	18:28	18:45	19:14	19:36	19:57
606	12:50	13:55	14:59	15:19	15:41	15:50	15:58	16:09	16:41	16:47	16:57	17:01	17:22	17:55	18:15	18:50	19:07	19:16	19:33	20:02	20:24	20:45
608	13:50	14:55	15:59	16:19	16:41	16:50	16:58	17:09	17:41	17:47	17:57	18:01	18:22	18:55	19:15	19:40	19:79	19:88	20:05	20:34	20:56	21:17
620	14:50	15:55	16:59	17:19	17:41	17:50	17:58	18:09	18:41	18:47	18:57	19:01	19:22	19:55	20:15	20:40	20:79	20:88	21:05	21:34	21:56	22:17
622	15:50	16:55	17:59	18:19	18:41	18:50	18:58	19:09	19:41	19:47	19:57	20:01	20:22	20:55	21:15	21:40	21:79	21:88	22:05	22:34	22:56	23:17
624	16:50	17:55	18:59	19:19	19:41	19:50	19:58	20:09	20:41	20:47	20:57	21:01	21:22	21:55	22:15	22:40	22:79	22:88	23:05	23:34	23:56	24:17
626	17:50	18:55	19:59	20:19	20:41	20:50	20:58	21:09	21:41	21:47	21:57	22:01	22:22	22:55	23:15	23:40	23:79	23:88	24:05	24:34	24:56	25:17
628	18:50	19:55	20:59	21:19	21:41	21:50	21:58	22:09	22:41	22:47	22:57	23:01	23:22	23:55	24:15	24:40	24:79	24:88	25:05	25:34	25:56	26:17
630	19:50	20:55	21:59	22:19	22:41	22:50	22:58	23:09	23:41	23:47	23:57	24:01	24:22	24:55	25:15	25:40	25:79	25:88	26:05	26:34	26:56	27:17
632	20:50	21:55	22:59	23:19	23:41	23:50	23:58	24:09	24:41	24:47	24:57	25:01	25:22	25:55	26:15	26:40	26:79	26:88	27:05	27:34	27:56	28:17
634	21:50	22:55	23:59	24:19	24:41	24:50	24:58	25:09	25:41	25:47	25:57	26:01	26:22	26:55	27:15	27:40	27:79	27:88	28:05	28:34	28:56	29:17

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Ain Assagout	Setta yssouf	Meknes	Meknes al amir	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Sidi youssef	Kanitra	Sale Tadmouct	Sale	Rabat Ville	Rabat Agdal	Mohammadia	Ain Seba	Casa voyagers	Casa Oudjda	Berrechid	Safi	Benguerdj	Marrakech	
154																						
307	2:50					3:38	3:46	3:57	4:29	4:35	4:56	5:19	5:37	5:56	6:02	6:35	6:44	6:52	7:12	8:38	9:01	
AM	3:42					4:17	4:24	4:34	5:04	5:09	5:28	5:59	6:03	6:24	6:36	7:06	7:15	7:23	7:43	9:09	9:31	
104 B	4:55					5:30	5:37	5:46	6:26	6:30	6:48	7:20	7:36	7:49	8:12	8:23	8:35	8:44	9:06	9:30	10:31	11:04
106	5:40	5:54	6:04	6:17	6:22	7:04	7:17	7:39	8:00	8:18	8:22	8:35	8:40	9:12	9:23	9:35	9:44	10:06	10:30	11:31	12:04	
170 B	6:30	6:23	6:33	6:46																		
130	6:40					8:04	8:17	8:39	9:00	9:18	9:22	9:35	9:40	10:12	10:23	10:35	10:44	11:06	11:30	12:31	13:04	
132	7:40	7:54	8:04			8:17	8:22	8:34	9:00	9:18	9:22	9:35	9:40	10:12	10:23	10:35	10:44	11:06	11:30	12:31	13:04	
134	8:40					9:17	9:22	10:04	10:17	10:39	10:40	11:12	11:35	11:40	12:12	12:23	12:35	12:44	13:06	13:30	14:31	15:04
136	9:40					10:17	10:22	11:04	11:17	11:39	11:40	12:12	12:35	12:40	13:12	13:23	13:35	13:44	14:06	14:30	15:31	16:04
138	10:40					11:17	11:22	12:04	12:17	12:39	12:40	13:12	13:35	13:40	14:12	14:23	14:35	14:44	15:06	15:30	16:31	17:04
120	11:40	11:54	12:04			12:17	12:22	13:04	13:17	13:39	13:40	14:12	14:35	14:40	15:12	15:23	15:35	15:44	16:06	16:30	17:31	18:04
122	12:40					13:17	13:22	14:04	14:17	14:39	14:40	15:12	15:35	15:40	16:12	16:23	16:35	16:44	17:06	17:30	18:31	19:04
124	13:40	13:54				14:17	14:22	15:04	15:17	15:39	15:40	16:12	16:35	16:40	17:12	17:23	17:35	17:44	18:06	18:30	19:31	20:04
142	14:40					15:17	15:22	16:04	16:17	16:39	16:40	17:12	17:35	17:40	18:12</							

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,
Notre avenir**

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Sport

Le Maroc en finale de la CAN U17

L'AS Monaco salue la performance de son prodige Ilies Belmokhtar



L'AS Monaco n'a pas tari d'éloges sur son jeune prodige Ilies Belmokhtar, capitaine de la sélection marocaine des moins de 17 ans (U17), qui a largement contribué à la qualification des Lionceaux de l'Atlas à la finale de la CAN-2025 de la catégorie.

Finaliste en 2023, le Maroc a décroché son billet pour la finale de l'édition actuelle à domicile après sa victoire en demi-finale face à la Côte d'Ivoire par 4 tirs au but à 3 (0-0 à l'issue du temps réglementaire), mardi soir au stade El Bachir à Mohammédia.

"Auteur d'un match plein face à la Côte d'Ivoire, Ilies Belmokhtar, milieu offensif formé sur le Rocher, a confirmé tout son potentiel sous les couleurs des Lionceaux de l'Atlas", écrit le club monégasque sur son site internet officiel.

Titulaire et capitaine lors de la demi-finale disputée mardi soir à Mohammédia, Belmokhtar "a vécu une sacrée soirée", souligne le club, notant que sa jeune pépite, "fier de porter le brassard pour cette rencontre décisive, s'est montré le joueur marocain le plus en vue sur le plan offen-

sif".

Le club rappelle que le jeune prodige a "frôlé de justesse l'exploit d'envoyer son équipe au paradis" en temps réglementaire, notant que les Lionceaux de l'Atlas ont fini par s'imposer à l'issue de la séance des tirs au but, grâce en particulier à la performance du gardien de but Bellaarouch, auteur de trois arrêts décisifs.

Le club monégasque conclut son hommage par de chaleureux encouragements, témoignant de son immense fierté pour son jeune joueur, "désormais à une marche du sacre continental".

Déjà assurée de sa qualification pour la Coupe du monde de la catégorie, en novembre prochain au Qatar, la sélection marocaine affrontera son homologue malienne samedi prochain pour le titre de la CAN U17.

Arrivé à l'AS Monaco lors de l'intersaison 2023-2024, Ilies Belmokhtar est notamment passé par Vitry ES, l'AS Orly et le CREPS de Reims. Pour sa première saison avec les U17 monégasques, le milieu de terrain a disputé 21 matchs pour 11 buts marqués.

Présentation de la Coupe du monde des clubs

Youssef Amrani met en avant les valeurs d'inclusion et de partage que porte l'ambition sportive du Maroc



A l'occasion d'une cérémonie officielle organisée mercredi par la FIFA à Washington pour la présentation de la Coupe du monde des clubs de la FIFA, qui se tiendra entre le 14 juin et le 13 juillet aux Etats-Unis, l'ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis, Youssef Amrani, a délivré un message fort autour des valeurs d'inclusion, de partage et de dépassement que porte l'ambition sportive du Royaume.

Dans son intervention, lors de cet événement marqué par la présence du président de la FIFA, Gianni Infantino, l'ambassadeur a rappelé que l'organisation par le Maroc de deux compétitions sportives majeures – la Coupe d'Afrique des nations cette année et la Coupe du monde 2030 – constitue un immense honneur et un vecteur d'unité. «Le football est plus qu'un simple sport, c'est un langage universel,

un catalyseur, un pont de rapprochement entre les peuples, les cultures et les identités», a déclaré M. Amrani.

Cette cérémonie a également été l'occasion de dévoiler le trophée et l'affiche officielle de Mondial des clubs. Le poster met à l'honneur, entre autres, deux grands joueurs marocains, Soufiane Rahimi du club émirati d'Al Ain et Jamal Harkass du Wydad Athletic Club de Casablanca, symboles pour l'ambassadeur "des performances exceptionnelles du Maroc sur le terrain, mais aussi de son rayonnement croissant sur la scène sportive internationale".

«A travers le football, le Maroc affirme une vision d'avenir : celle d'un Royaume ouvert, confiant et profondément attaché aux valeurs humaines de respect, d'inclusion et d'excellence», a souligné M. Amrani.

Et de conclure que le Maroc s'est doté aujourd'hui d'une infrastructure footballistique dépassant les standards internationaux à la faveur d'une modernisation transversale engagée par le Royaume qui se prépare dans les meilleures conditions et avec tous les engagements qui correspondent à l'accueil de ces rendez-vous majeurs de l'agenda footballistique africain et international. De son côté, Gianni Infantino a cité l'organisation par le Maroc de la Coupe du monde 2030, aux côtés de l'Espagne et du Portugal, parmi les compétitions phares de la FIFA dans les années à venir, soulignant que ce tournoi, en plus de rassembler le monde autour d'une seule passion, contribue également à l'essor économique.

La 3^{ème} édition de la Conférence africaine des agents de football à Rabat

La 3^{ème} édition de la Conférence africaine des agents de football (AFAC 2025) se tiendra du 28 au 30 avril courant à Rabat.

Organisé par l'Association des agents de football africains (AFAA) en partenariat avec la Fédération internationale de football (FIFA), et avec le soutien et la participation de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), cet événement marquera, dans sa 3^{ème} édition, "un tournant stratégique pour la profession d'agent de football sur le continent", indique un communiqué des organisateurs.

Selon la même source, AFAC 2025 réunira des figures majeures du football mondial, des décideurs politiques, des représentants d'institutions sportives internationales ainsi que des experts en innovation et en digitalisation du secteur.

Pour les organisateurs, le Maroc a été un choix naturel pour abriter cette conférence vu que le Royaume, fort d'une stratégie ambitieuse axée sur la modernisation des infrastructures sportives, la formation des talents et la diplomatie sportive, se positionne aujourd'hui comme un acteur central du développement du football en Afrique.

"Pays hôte de la Coupe d'Afrique des nations 2025 et coorganisateur de la Coupe du monde 2030 avec l'Espagne et le Portugal, le Royaume représente un cadre idéal pour cette conférence panafricaine", souligne-t-on.

La conférence s'articulera autour de trois journées rythmées par des panels, keynotes



et ateliers animés par des experts internationaux.

Les thématiques abordées porteront sur "le rôle des décideurs politiques dans la structuration d'un écosystème durable", "la montée en puissance des agents licenciés par la FIFA", "la digitalisation du football africain comme levier d'innovation et d'inclusion", "le développement du football féminin, entre défis et opportunités à l'échelle mondiale".

La dernière journée sera consacrée aux enjeux de gouvernance et d'éthique, avec un focus sur des problématiques telles que le recrutement et la représentation des mineurs et la lutte contre la traite des êtres humains dans le sport.

Mondial-2030 : Le président de la CONCACAF rejette la proposition d'élargir à 64 nations

Le président de la Confédération de football d'Amérique du Nord, d'Amérique Centrale et des Caraïbes (CONCACAF), Victor Montagliani, a rejeté mardi la proposition de son homologue sud-américain d'élargir le Mondial-2030 à 64 équipes.

"Je ne crois pas qu'élargir la Coupe du monde à 64 nations soit une bonne chose pour le tournoi", a-t-il affirmé, "et plus largement pour l'écosystème du football, pour les équipes nationales, mais aussi les compétitions entre clubs, les ligues et les joueurs."

Jeudi, le président de la Confédération sud-américaine (Conmebol), Alejandro Dominguez, avait plaidé officiellement en faveur d'une Coupe du monde à

64 pays pour le tournoi en 2030, alors que le nombre de sélections passera déjà de 32 à 48 lors de l'édition de 2026.

"Nous n'avons même pas encore donné le coup d'envoi de la Coupe du monde à 48, donc je pense que la proposition d'élargissement à 64 ne devrait même pas être sur la table", a estimé Victor Montagliani.

Le président de la Confédération asiatique de football (AFC), Cheikh Salmane ben Ibrahim Al Khalifa, s'est dit "pas d'accord" avec cette proposition samedi auprès de l'UEFA tandis que le président de l'UEFA, Aleksander Ceferin, l'a qualifiée de "mauvaise idée". Elle sera pourtant "analysée" selon le secrétaire général de la FIFA, Mattias Grafstrom.



Carlo Ancelotti : Cela m'est égal de partir du Real Madrid



Carlo Ancelotti s'est dit résigné à l'idée que le Real Madrid envisage de le remplacer en tant qu'entraîneur après l'élimination des tenants du titre en quarts de finale de la Ligue des champions par Arsenal mercredi.

L'Italien n'a pas su éviter une défaite 2-1

à domicile, les Gunners se qualifiant pour les demi-finales grâce à un score de 5-1 sur l'ensemble des deux matches.

Le Real Madrid a subi sa 12e défaite de la saison, alors qu'il n'en avait concédé que deux sur l'ensemble de la campagne précédente.

"Il est possible que le club décide de changer (d'entraîneur), que ce soit cette année ou la suivante, lorsque mon contrat expirera, il n'y a pas de problème", a déclaré à la presse Ancelotti, en poste depuis 2021, après un premier passage entre 2013 et 2015.

A sept journées du terme de la Liga, le club madrilène pointe à quatre points de son grand rival du FC Barcelone.

"Le jour où je partirai d'ici, je ne pourrai que remercier le club. Cela pourrait être demain, dans 10 jours, dans un mois ou dans un an, mais tout ce que je peux faire, c'est remercier le club, que mon contrat se termine ou non, cela m'est égal", a souligné le technicien de 65 ans, qui a notamment remporté deux championnats d'Espagne et trois Ligues des champions avec la "Maison Blanche".

Des rumeurs récurrentes ces derniers mois ont fait état en cas de départ précoce d'Ancelotti d'un intérêt des dirigeants du Real pour l'entraîneur du Bayer Leverkusen, Xabi Alonso, qui a joué pour les Merengue, et pour l'ancien manager de Liverpool, l'Allemand Jürgen Klopp.

Ancelotti, dont le nom a souvent été cité pour prendre la tête de la sélection brésilienne en vue du Mondial-2026, a lui rappelé que son équipe était toujours en lice pour la Liga, la Coupe du Roi puis la Coupe du

monde des clubs cet été.

"L'équipe a tout donné en termes d'attitude, mais nous n'avons pas pu le faire", a déploré l'ancien entraîneur de Chelsea, du Bayern et du PSG après la défaite de mercredi.

"Pour être honnête, Arsenal a très bien défendu, nous avons eu du mal à trouver des espaces, en termes d'intensité nous avons été meilleurs mais cela n'a pas suffi".

L'Inter élimine le Bayern

L'Inter Milan s'est qualifiée pour les demi-finales de la Ligue des champions mercredi après avoir concédé le match nul contre le Bayern Munich (2-2) lors du match retour à San Siro et affrontera le FC Barcelone pour retrouver la finale deux ans après.

Vainqueurs au match aller (2-1) à l'Allianz Arena, les hommes de Simone Inzaghi ont assuré leur qualification dans le dernier carré malgré le nul à domicile (4-3 score cumulé), après des buts de Lautaro Martínez (58e) et Benjamin Pavard (61e) pour le club italien et de Harry Kane (52e) et Eric Dier (76e) pour les Allemands.

PSG, la peur au ventre qui doit servir de piqûre de rappel

Le Paris SG, qualifié dans la douleur, a failli payer cher mardi son relâchement à Aston Villa (défaite 3-2) qui a réveillé ses vieux démons et doit lui servir de piqûre de rappel, avant de défier Arsenal, un adversaire plus redoutable en demi-finales de Ligue des champions.

Il fallait voir William Pacho et Marquinhos s'écharper dans le rond central, Achraf Hakimi passer une soufflante à un partenaire, Gianluigi Donnarumma célébrer un de ses nombreux arrêts comme s'il avait gagné la compétition.

Vainqueur si solide (3-1) à l'aller, le PSG a pourtant mené 2-0 à la demi-heure de jeu, semblant paisiblement tracer sa voie vers le dernier carré de cette Cl dont il rêve tant.

Excès de confiance, coupable décompression en pensant avoir tué le suspense... tout s'est soudain défilé. Et c'est comme si tout le patient édifice de la saison s'écroulait comme un château de cartes, en quelques minutes. Un vertige inouï s'est emparé de tout un club, pris la peur au ventre tout au long de la seconde période.

Le doute s'est instillé par une frappe de Youni Tlemans, déviée dans son but par Pacho à la 34e minute, sur quoi l'équipe a subi la loi d'un Villa Park enfiévré au retour des vestiaires.

Car les hommes d'Unai Emery ont marqué deux buts en deux minutes (55e, 57e), dont celui égalisateur sur une nouvelle déviation malheureuse de Pacho. Mené et séparé d'un but d'une prolongation de toutes les frayeurs, le PSG a reculé encore.

Une attitude très loin de ses démonstrations de domination féroce répétées de semaine en semaine en

2025. A l'opposé des vertus de courage et de combat affichées contre Liverpool en huitième de finale (0-1, 1-0, qualification aux tirs au but).

La fébrilité s'est aussi manifestée par une série de dérèglements frappants: relances ratées, retards au duel, refus d'engagement, contrôles approximatifs, dégagements en catastrophe...

"Pendant plusieurs minutes on a eu la sensation difficile de ne pas savoir si on devait garder le ballon, sortir au milieu, jouer long... On n'a jamais été autant dominés", a reconnu l'entraîneur Luis Enrique, ne cachant pas son soulagement.

Et l'Espagnol de témoigner de "moments de souffrance" sur son banc, tout en étant conscient de devoir durcir le ton: "On n'était pas au niveau des exigences de Ligue des champions."

Un cinglant avertissement à ses troupes, qu'il n'a pourtant pas manquées de prendre dans ses bras au coup de sifflet final et dont il devra surveiller l'attitude à l'avenir, le seul enjeu en Ligue 1 étant de terminer invaincu, du jamais-vu.

Luis Enrique a toutefois mis l'accent sur le sursaut du dernier quart d'heure, quand les Parisiens ont retrouvé la maîtrise de leur jeu et de leurs nerfs.

"On se rend compte qu'on peut retourner les situations, c'est un match qui permet de grandir", face à une "ambiance incroyable", a-t-il voulu retenir.

Il a encore vu, comme à Liverpool, Donnarumma, souvent critiqué ces deux dernières saisons pour son mental fluctuant, réaliser plusieurs arrêts décisifs.

Un tel trou d'air n'est jamais anodin à Paris, hanté par plusieurs renversements en Ligue des



champions, de la "remontada" de 2017 contre le FC Barcelone (4-0, 1-6), à l'effondrement en quelques minutes contre le Real Madrid en 2022 (1-0, 1-3), en passant par la déconvenue contre Manchester United en 2019 (2-0, 1-3).

A l'issue du match, le scénario ne passait pas chez Ousmane Dembélé, boudeur au micro de Canal+, et visiblement circonspect d'avoir reçu le trophée d'homme du match: "On s'est crus trop beaux. À 2-1, on a cru qu'on était déjà qualifiés, que c'était fini."

Et d'insister: "La Ligue des champions, c'est comme ça: tu peux tomber contre des équipes devant

leur public, chaud comme ça. Ils peuvent renverser le match. Donc il va falloir être plus exigeants pour les demi-finales", contre Arsenal, vainqueur du grand Real Madrid de Kylian Mbappé.

Le vice-capitaine Achraf Hakimi, premier buteur de la soirée, a abondé: "Ce n'est pas possible de gagner la Ligue des champions en prenant deux buts aussi rapidement".

A les écouter donc, les Parisiens semblent en être conscients: s'ils veulent enfin remporter cette compétition-reine, ils devront définitivement chasser les démons du passé.

Danse rituelle, foot et politique au premier championnat indigène du Brésil

Coiffes de plumes, colliers, peintures corporelles et danse traditionnelle: ce rituel n'a pas lieu en Amazonie, mais sur le rond central d'un terrain de football à Brasília, à l'occasion du premier championnat national indigène.

La passion du Brésil pour le ballon rond n'échappe pas aux autochtones, dans un pays dont un des footballeurs les plus légendaires, Garrincha, double champion du monde en 1958 et 1962, était fils d'un membre du peuple fulni-ô.

A l'approche de la conférence de l'ONU sur le climat, qui aura lieu en novembre dans la ville amazonienne de Belem, certains de ces peuples ont décidé d'utiliser le football pour faire entendre leur voix.

Les experts estiment qu'ils jouent un rôle fondamental dans la lutte contre le réchauffement climatique en préservant leurs territoires, qui sont néanmoins menacés par l'orpaillage et la déforestation.

Pour le premier tournoi national de football indigène, les organisateurs ont dû dénicher des talents dans les villages les plus reculés de ce pays qui compte 1,7 million d'autochtones de 300 ethnies différentes.

Au final, 92 équipes ont été formées et 2.700 joueurs ont participé à la com-

pétition, d'abord au niveau régional, les premiers matches ayant été disputés dès 2023, avant que les meilleurs se retrouvent ce week-end à Brasília.

L'un des organisateurs, Burain Kariri Sapuyá, coordinateur sportif du Conafer, une association de promotion de l'agriculture familiale qui regroupe aussi des indigènes, se félicite d'avoir pu rassembler des joueurs "de nombreux peuples, venus de lieux difficiles d'accès".

Les cinq équipes finalistes s'affrontent au stade Valmir Campelo Bezerra, surnommé le "Bezerra", une enceinte de 20.000 places qui a déjà accueilli à plusieurs reprises des entraînements de la Seleçao.

Avant chaque rencontre, les joueurs se retrouvent pour une cérémonie rituelle, chantant et dansant au rythme des tambours et maracas.

"Nous dansons pour puiser la force de nos ancêtres", dit à l'AFP Nicinho da Cruz Nascimento, attaquant de l'équipe du peuple Pataxó Imbiruçu, venue de l'Etat de Minas Gerais (sud-est).

Il ajoute en souriant que ces danses sont également une excellente façon de s'échauffer avant la rencontre.

Les matches, qui mettent aux prises des joueurs souvent trentenaires, sont retransmis en direct sur internet.

"Cela montre que les indigènes peu-



vent pratiquer du beau football, mais c'est également important sur le plan politique", grâce à la visibilité que le tournoi donne aux peuples indigènes, dit Amauri Carvalho, capitaine du Club sportif Aldeia Brejão, qui représente un village du peuple Terena, dans le Mato

Grosso do Sul (centre-ouest).

La phase finale du tournoi à Brasília a lieu alors que la capitale brésilienne a également accueilli cette semaine le rassemblement annuel "Terre libre", avec des cortèges de milliers d'indigènes de plusieurs régions du Brésil et même

d'autres pays manifestant face au Parlement.

Les leaders autochtones ont notamment revendiqué le même poids que les chefs d'Etat lors de la COP30 à Belem, qui se tiendra du 10 au 21 novembre.

Ils ont également réclamé la poursuite du processus d'homologation de nouvelles terres indigènes, qui a repris depuis le retour au pouvoir en 2023 du président actuel de gauche Luiz Inacio Lula da Silva, mais avait été interrompu sous le mandat de son prédécesseur d'extrême droite Jair Bolsonaro (2019-2022).

Au tournoi de football, une pancarte avec le message "homologation maintenant" a été brandie lors de la cérémonie d'ouverture.

Et le trophée est chargé de symbole: il porte le nom de Galdino Jesus dos Santos, du peuple Kariri-Sapuyá, brûlé vif par cinq jeunes aisés à Brasília en 1997, un meurtre qui avait profondément choqué le Brésil.

Les joueurs sont venus avec des proches qui les encouragent dans les tribunes du stade Bezerra. "J'ai voulu venir pour chanter et leur donner de la force, transmettre de l'énergie positive", dit Lucidalva Alves Ferreira, enseignante de 52 ans, qui n'a pas hésité à faire un long périple en bus pour se rendre à Brasília.

Recettes

Gâteau de semoule au chocolat



Ingédients :
 3 oeufs
 100 g sucre (1/2 tasse)
 50 g de noix de coco râpée (1/2 tasse)
 1/2 c-à-c de zeste d'orange ou citron
 120 ml d'huile végétale (1/2 tasse)
 85 g de semoule fine (1/2 tasse)
 1 c-à-c de levure chimique
 90 g de yaourt grec nature 1/2 tasse (ou Iben)
 1/2 c-à-c d'extrait de vanille
 35 g de cacao (1/3 tasse)
Sirop :
 2,5 tasses d'eau
 1,5 tasse de sucre
 Zeste d'orange
 1/2 jus de citron
 1 c-à-c d'extrait d'orange
Préparation :
 Préparer le sirop : Verser le sucre et l'eau dans une casserole ainsi que le zeste d'une orange.

Porter à ébullition à feu moyen. Ajouter 1 c-à-c de jus de citron. Baisser le feu et laisser mijoter environ 15 minutes. Retirer la casserole du feu et verser l'extrait d'orange. Laisser refroidir. Préparer le gâteau de semoule : Préchauffer le four à 350 F (180 C), beurrer un moule de 20 cm x 20 cm. Dans un saladier, battre les oeufs et le sucre jusqu'à consistance mousseuse. Ajouter le yaourt, le zeste d'orange, l'huile et l'extrait de vanille. Incorporer la noix de coco, la semoule, le cacao et la levure jusqu'à consistance lisse. Verser la préparation dans le moule et cuire 30 à 35 minutes ou jusqu'à ce que la surface soit dorée et la lame de couteau en ressorte sèche. Retirer le plat du four et piquer à l'aide d'un cure-dent afin de faciliter l'absorption du sirop.

L'Afrique du Sud appelée à agir vite contre la crise du féminicide

L'Afrique du Sud a besoin d'une politique de tolérance zéro et de mesures préventives plus fortes pour mettre fin à la crise du féminicide et à la violence contre les femmes et les enfants, ont indiqué lundi des défenseurs des droits de l'Homme.

Cet appel fait suite à la publication par le Service de police sud-africain des statistiques criminelles, qui montrent que plus de 200 cas de viol ont été signalés à l'échelle nationale en une semaine (du 31 mars au 6 avril).

Dans une déclaration à la presse, Caroline Peters, directrice de la Fondation Callas, estime qu'une politique de tolérance zéro devait être appliquée de toute urgence pour faire face à la crise actuelle dans le pays.

«La prévention doit être précoce, l'éducation au consentement doit être dispensée à l'école et les communautés doivent s'exprimer pour dénoncer les violences basées sur le genre (VBG)», a-t-elle dit.

Mme Peters a ajouté qu'il était temps de donner la priorité à la justice pour les survivants et à la sécurité des enfants. «Nous en avons assez d'enterrer nos enfants, nous en avons assez de lire la

même horreur chaque semaine», a-t-elle souligné, exhortant le gouvernement à agir vite et à déclarer les féminicides comme une catastrophe nationale.

En Afrique du Sud, sept femmes sont tuées et 117 autres violées chaque jour en moyenne, selon des statistiques officielles du ministère de la Police.

Selon des données de la quatrième enquête du Conseil sud-africain de recherche médicale, le taux global de féminicide en Afrique du Sud s'élève

désormais à 10,6 pour 100.000 femmes, soit près de cinq fois plus élevé que dans le reste du monde. De surcroît, 35,5 % des femmes sud-africaines (7,8 millions) ont été victimes de violences, selon la première étude nationale sur la violence basée sur le genre, réalisée par le Conseil de recherche en sciences humaines.

Selon l'ONU, le meurtre volontaire d'une femme simplement parce qu'elle est une femme constitue la forme la plus extrême de violence sexiste.

